

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série C, Vol. III No. 7

Vendredi le 18 avril 1958

Editeur: "Le Peuple" Ltée

MONTMAGNY VAUT \$7,078,962.00

O'Neil Dufour accusé de négligence coupable

O'Neil Dufour, classeur de sirop d'érable de Ste-Louise, a été officiellement accusé de négligence coupable au sujet de l'accident qui, jeudi le 10 avril, à 7 h. p.m., a coûté la vie du jeune Robert Coulombe, âgé de 19 ans, tué sur la route Trans Canada par l'auto de l'inculpé.

C'est le verdict qu'a rendu le jury du coroner composé de MM. Cyrille Blouin, Guy Blouin, Gustave Boulanger, Jos Collard et Antonio Bernier lorsqu'il s'est réuni au Palais de Justice, mardi à 4 heures p.m., sous la présidence du Dr Paul Dupuis, coroner du district.

A la lumière des témoignages déposés dans cette affaire et que nous relatons ci-après, il ressort que Dufour revenait de la Beauce en automobile après sa journée de travail lorsqu'arriva cet accident. Selon son propre aveu, il avait ingurgité cinq

à six grosses bouteilles de bière durant la journée et il prétend que lorsque la collision se produisit, il était aveuglé par les phares d'une autre auto venant en sens inverse. "J'ai entendu un 'boum'" dit-il, et j'ai vu passer à ma gauche une 'affaire noire'. Je pense aussi avoir vu une roue de bicyclette". Toutefois, il n'a pas arrêté pour vérifier ce qui s'était passé et il a filé jusqu'à St-Jean Port-Joli où il a fait halte parce que son radiateur fuyait. Il prétend aussi qu'il a essayé de rejoindre la police et qu'il n'en a pas trouvé. Le lendemain matin, sa première préoccupation fut toutefois de faire "débossier" le capot de son auto et comme l'un des miroirs de l'auto était cassé, il a dévissé la base qui, "par hasard", est tombée sous le plancher du garage

(Suite à la page 12)

La ville de Montmagny, plus exactement ses immeubles, terrains, écoles, édifices publics, usines et autres biens immobiliers, est estimés par nos évaluateurs municipaux à la somme de \$7,078,962.

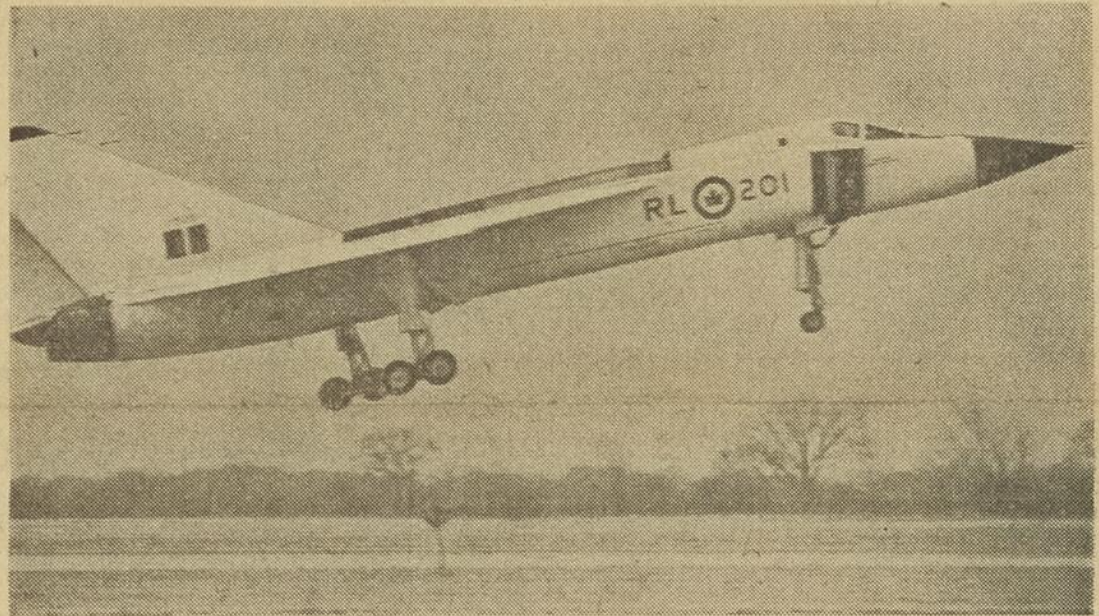
Selon les indications du rôle d'évaluation qui a été homologué la semaine dernière, les immeubles imposables sont évalués à \$5,425,870. Les immeubles non imposables, écoles, édifices gouvernementaux, représentent, sur le même barème d'es-

timations une valeur de \$1,653,092.

Toutefois, ces chiffres sont loin de la valeur réelle de nos biens. En effet, il est connu que l'estimation des immeubles, à Montmagny, est faite à une proportion de la valeur exacte qui est de l'ordre de 50%.

En fait donc, l'ensemble évalué de notre bien-fonds dépasse \$15 millions. Il serait intéressant d'avoir, par les compagnies d'assurances, un estimé de cette réelle estimation.

Réussite d'une gageure de 200 millions de dollars



Le premier modèle d'un nouveau genre d'avions, ou prototype, exige de nombreux travaux de création, de théorie, d'ajustements techniques et d'expériences. Ainsi, le prototype du plus récent avion canadien, l'Arrow, a coûté 200 millions de dollars; c'était donc une grosse gageure. Après sa mise au point, l'Arrow volera à une vitesse double de celle du son. C'est un géant de trente tonnes, fabriqué par la Compagnie Avro. Il a subi son test à l'aéroport de Malton; le pilote d'essai Jan Zurkowski était aux commandes.

La ville condamne les imprimés obscènes

M. Jean-Noel Blouin élu président du Bûcheron

M. Jean-Noel Blouin a été élu, mercredi soir dernier, président du club "Le Bûcheron" de Montmagny en remplacement de M. Maurice Marquis, démissionnaire. Ce choix a été fait à l'occasion des élections annuelles du club.

Les membres ont ensuite pris connaissance d'un plan d'agrandissement qui prévoit la construction d'un gymnase, d'une piscine intérieure et l'aménagement de nouvelles salles pour les membres.

Adoption d'un règlement

Le conseil municipal a autorisé lundi dernier M. René Côté, greffier de la ville, à donner une première lecture du règlement No. 200 destiné à amender le règlement No. 131 concernant l'imposition de la taxe d'affaires.

Le règlement a été ensuite considéré la première fois. Le même texte a fait ensuite l'objet d'une seconde lecture et a été approuvé dans sa forme et teneur.

Le conseil municipal de Montmagny a adopté, mardi dernier, les deux résolutions suivantes pour condamner la diffusion dans notre ville des imprimés obscènes:

ATTENDU que plusieurs publications obscènes et à scandales inondent depuis trop longtemps certains étalages de notre belle Ville. ATTENDU qu'une grande campagne d'épuration gagne sans cesse du terrain dans toute la Province à la demande de personnalités civiles et religieuses éminentes.

ATTENDU que la Ville de Montmagny s'est souvent distinguée dans la défense des plus nobles causes.

Il est proposé par l'échevin Robert Morin et secondé par l'échevin Adolphe Corneau et RESOLU à l'unanimité.

QUE ce Conseil appui fortement tout mouvement en faveur des bonnes lectures.

QU'une demande soit transmise immédiatement aux vendeurs de journaux, livres, magazines et revues de cette Ville aux fins de bien accueillir les membres du comité des bonnes lectures et de s'assurer ainsi les honneurs qui seront décernés aux vendeurs respectueux de leur clientèle.

QU'une proclamation soit adressée le plus tôt possible par notre radio et nos hebdomadaires lo-

(suite à la page 11)

Rencontre de la Chambre de Commerce et du conseil

A l'occasion de la Semaine Chambre de Commerce, l'exécutif et les présidents de comité de la Chambre de Commerce de Montmagny sont allés rencontrer les autorités municipales lundi dernier à l'assemblée du conseil.

M. Hervé Gauvin, président de la Chambre, s'est adressé au conseil en ces termes:

La Chambre de Commerce de

Montmagny vous sait gré de lui avoir fourni cette occasion de venir vous présenter leurs hommages et l'expression de leur désir de collaborer au bien-être des citoyens de notre Ville.

Par une heureuse coïncidence la célébration cette semaine des Chambres des Commerce par tout le Canada, me permet de vous présenter l'exécutif et les présidents de comi-

tés de la nouvelle Chambre de Commerce de votre Ville. L'organisme local qui a vu le jour en 1912 mais qui, charge d'années, tomba en somnolence à cause d'une apathie publique qui ne comprenait pas les services qu'elle pouvait rendre, fut très récemment réorganisée. Nous n'aurions pas pu décemment solliciter plus tôt une entrevue car ce n'est qu'au cours de la semaine dernière que fut complétée la formation de nos cinq premiers comités. Ce soir nous pouvons vraiment vous dire que nous sommes "en affaire".

Notre premier devoir est de vous remercier pour la Proclamation, par vous émise et publiée dans nos journaux locaux, recommandant à la population de prêter son appui à sa Chambre de Commerce. Dans cette Proclamation vous avez souligné qu'une Chambre de Commerce est organisme de bonnes relations entre tous les membres de la société; que son but est de travailler au développement commercial, industriel et social de notre localité; que par l'as-

(suite à la page 15)

CONGRES DIOCESAIN DES INSTITUTEURS

C'est à Montmagny que se tiendra le 24 mai prochain le congrès diocésain de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Ste Anne de la Pocatière. A cette occasion, notre ville recevra donc la visite de quatre à cinq cents membres du personnel enseignant de notre diocèse. Ces accises très importantes donneront lieu à des récep-

tions officielles et à diverses manifestations de courtoisie.

L'organisation du congrès repose sur le travail de l'Association des Instituteurs et Institutrices du comté de Montmagny qui compte sur la collaboration de toute notre population pour mener à bien l'exécution de son programme.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533

C.P. 128



EDITORIAL

Vers l'épuration de nos kiosques à journaux

Un pas important vient d'être franchi cette semaine vers la limitation de la vente des revues et journaux à sensation à Montmagny. Nous croyons et avons déjà préconisé que la méthode adoptée est la meilleure. Il s'agit simplement de faire du refus de distribuer une telle presse une question d'honneur et de conscience.

Il existe en effet une législation qui permet de mettre légalement un terme à la publication et à la distribution de toute littérature obscène, mais les textes ne sont pas suffisamment précis pour pouvoir toucher tous les imprimés indésirables. Car rien n'est plus facile pour les éditeurs de cette presse de froter sans cesse la lettre de la loi sans s'y laisser prendre. Rien de plus facile non plus que d'alterner la publication de numéros inoffensifs avec d'autres beaucoup moins innocents. Et ainsi, d'une combine à une autre la loi n'est jamais violée ou trop peu pour justifier une action punitive. Nous avons tous appris que le ministère fédéral de la justice de qui relève la compétence en cette matière préparait hâtivement une refonte des textes pour obtenir une action plus efficace contre ces publications.

Mais en attendant, elles paraissent. Et nos familles, notre jeunesse s'y empoisonnent. Les conseils municipaux, sollicités de toutes parts, partout, se sont préoccupés d'y trouver un remède. Nous lisions la semaine dernière dans la Revue Municipale un article très élaboré à ce sujet. L'Union recommande évidemment à ses adhérents de porter la plus sévère attention à ce problème et, en attendant que s'établisse une législation appropriée, suggère à la police municipale de garder un contact étroit avec la Sureté Provinciale pour enlever des kiosques à journaux toutes les revues et publications immorales. C'est d'ailleurs ce qui se fait à Montmagny ou la police, avec la liste des journaux interdits pour obscénité ou immoralisme, fait la chasse aux imprimés indésirables. Mais là encore, le bureau de Censure n'a pas toute latitude à ce sujet et il est restreint dans ses pouvoirs par le texte de la loi fédérale. L'Union réclame pour les municipalités des pouvoirs plus étendus en cette matière et une certaine liberté d'action qui leur permettrait de mettre un terme aux abus.

La décision prise cette semaine par nos édiles de demander officiellement aux distributeurs locaux de cesser la vente des journaux immoraux et de se faire un devoir civique d'appuyer la campagne en cours est très heureuse. Les résolutions passées à cet effet sont claires et précises. L'avis public que nous publions cette semaine ou l'on demande aux distributeurs de signer un engagement d'honneur de ne plus vendre ces imprimés est une mesure louable. Déjà, nous le savons et nous l'avons constaté, comme bien d'autres, la plupart des petits journaux malpropres ont disparu de l'étagère de la plupart de nos distributeurs. Il sera donc assez facile de continuer ce bel effort et de le généraliser. Nos concitoyens sont trop conscients de leurs devoirs civiques et sociaux pour ne pas accorder leur plein appui à cette croisade de nettoyage si nécessaire.

P.G.A.

Multiples moyens de dépister le chauffard

La police a de multiples moyens de dépister le chauffard qui, après avoir été la cause d'un accident à autrui continue sa route sans arrêter. La loi punit sévèrement le chauffard, rappelle le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Que vous soyez en faute ou non, si vous renversez un piéton

ou un cycliste, ne tentez pas de vous enfuir. Tôt ou tard, on vous découvrira et vous aurez à payer plus cher pour votre méfait. Vous vous classerez dans la catégorie de ceux qui se seront rendus responsables de délits criminels. Arrêtez toujours après un accident. Votre intérêt vous commande.

La Campagne Etudiante

Voici que cette année encore la fin d'avril nous ramène la grande Campagne Etudiante. Pour tous ceux qui fréquentent encore les milieux scolaires cette semaine représente une réalité bien vivante et rappelle des souvenirs qui renaissent chaque année dans un cadre nouveau. Cependant ceux qui depuis un certain temps ont quitté les bancs de l'école ou du collège et ceux qui n'ont pas connu de façon vitale cette activité de masse de tout le milieu étudiant, ceux-là dis-je ont peut-être une idée bien vague de la campagne ou ne connaissent pas du tout ce qui se fait durant cette semaine. C'est dans le but de les renseigner et de les intéresser à la Campagne Etudiante que nous avons rédigé cet article.

Comme nous le savons peut-être déjà le mouvement de la Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.) existant dans un très grand nombre d'écoles de langue française de notre pays, présente chaque année à ses militants et à ses adhérents un programme d'étude et d'action sur un thème bien délimité, une tranche de vie de l'homme du XXe siècle. A l'aide d'une réunion hebdomadaire les étudiants essaient de saisir les problèmes présentés, d'y réfléchir et de poser des gestes concrets en liaison directe avec les découvertes faites et le donné réel.

La campagne Etudiante veut être une synthèse du travail de l'année tout en apportant des éléments nouveaux à l'étude du thème proposé. Cette semaine demande donc aux étudiants un travail plus intense et mieux structuré où chaque jour exige une réunion et des activités spéciales. Voici en un bref résumé ce qu'est une campagne étudiante et ce que les parents peuvent y faire.

LA CAMPAGNE

Elle consiste d'abord et avant tout en une réunion d'environ trois quarts d'heure par jour où les étudiants en équipes s'arrêtent à un aspect du problème ou du thème présenté. Cette réunion chez les jeunes revêt un caractère spécial puisqu'elle consiste surtout en une activité sur laquelle les 12-15 seront amenés à réfléchir pour en faire l'application concrète dans leur vie. Chez les grands il s'agira surtout d'une recherche à l'aide de mécanismes de travail et d'une discussion tant sur le problème présenté que sur la spiritualité correspondante. Ces réunions tant chez les jeunes que chez les plus âgés donnent tout son sens à la Campagne. Cette semaine trouve son succès dans le travail qui aura été fait en chaque individu au plan de la pensée, de la mentalité.

De plus pour les 12-15 il y aura une climatisation extérieure plus poussée par des décorations et des affiches entrant dans la cadre même de la campagne. Les moins jeunes se contenteront, dans ce domaine, de quelques affiches illustrant le "tag" de la campagne et le thème central de chaque jour. Il ne faudrait pas oublier aussi que le chant spécial de la campagne et une foule d'autres chansonnettes viendront mettre une note de gaieté dans l'air et créer un climat tout à fait particulier à la jeunesse.

D'autres activités de masses viendront également accentuer davantage le travail des équipes. Les étudiants pourront participer à un repas communautaire, à une messe spéciale (dans le diocèse de Mont-réal elle sera célébrée par Son Eminence le Cardinal Léger), à un débat etc... Les jeunes exécuteront aussi durant la semaine différents travaux manuels, individuels ou de troupe, se rapportant tous au thème

de la semaine et qui feront l'objet d'une exposition à l'école le vendredi, 25 avril.

La campagne de cette année se rattache au programme de l'année "la richesse au service de tous" mais se présente dans un cadre nouveau. Les 12-15 partiront pour une croisière à bord du bateau-école de Pierreneff, ils se feront "marins et marinettes" pour vivre une aventure où l'argent et les biens matériels joueront leur vrai rôle et seront utilisés d'une façon équilibrée. Les aînés seront invités à avoir des "Regards neufs vers la

vie" en essayant de regarder les biens matériels dans une perspective de vie.

ROLE DES PARENTS

Une première chose que l'on pourrait demander aux parents ce serait tout au moins leur intérêt, leur appui. Les jeunes ont besoin de se sentir appuyés dans leurs actions par un adulte qui croit à l'importance de leur travail. Si les parents ne peuvent réaliser la campagne ils doivent au moins d'y apporter un certain intérêt en se liant au travail de leurs enfants, en se montrant (suite à la page 4)

Causes et remèdes de la crise du textile

La structure tarifaire démodée et non réaliste du Canada et ses règlements de douane inadéquats", voilà ce qui est responsable de la "situation désespérée" de l'industrie canadienne du textile.

M. Gerald Bruck, un industriel du textile très important, qui est président de Bruck Mills Ltd. et du Silk and Rayon Institute, a déclaré à l'assemblée mensuelle de la Kingston and District Textile Technical Association, que le "dumping" des surplus de textile américain et japonais sur le marché canadien souligne "les insuffisances de notre structure tarifaire aussi bien que les insuffisances de la loi des douanes et de son administration".

M. Bruck a demandé que l'on agisse immédiatement pour résoudre le problème. Les industries canadiennes de textile et du vêtement, dit-il, voient d'un bon oeil la présente enquête de la Commission du tarif sur les effets de notre tarif, mais ajoute-t-il, "il nous est difficile, pour nous de l'industrie textile, d'apprécier la valeur d'une autre enquête qui prend nécessairement du temps, quand une action immédiate s'impose pour résoudre des problèmes déjà urgents".

Il a signalé que tout récemment il y eut de nombreux cas de moulins canadiens du textile qui ont dû fermer leurs portes ou réduire de beaucoup la production.

"Des citoyens de nombreux centres tarifaires du textile dans les provinces de Québec et d'Ontario ont beaucoup souffert de la fermeture et du ralentissement d'usines à quoi a dû se résoudre l'industrie textile à cause de l'influence de notre structure tarifaire démodée et son réaliste et de nos insuffisants règlements douaniers", dit-il.

"Ces centres ont beaucoup souffert de ce qu'il faut bien appeler la négligence historique des responsables du tarif canadien et de notre politique commerciale à tenir compte de l'importance de l'industrie manufacturière pour l'ensemble de l'économie du pays".

"La plupart des secteurs de l'industrie ont besoin d'être protégés immédiatement contre la pression étouffante des importations qui sont très souvent jetées en vrac sur notre marché à des prix qui n'ont guère de rapport avec le coût de production de ces marchandises et aucun rapport avec le coût canadien de production de marchandises semblables", a-t-il ajouté.

Avant la guerre, continue M. Bruck, les moulins canadiens fournissaient 62% des tissus en vente sur le marché canadien. Aujourd'hui cet approvisionnement a baissé à 51% à peine.

"Aujourd'hui, il y a 19,000 per-

(suite à la page 8)

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q.— S'il y a une grève dans l'établissement où je travaille et que je suis disposé à travailler mais incapable de pénétrer sur les lieux en raison du piquetage, ai-je droit à l'assurance-chômage après avoir attendu le laps de temps spécifié?
R.— Cela dépend entièrement des faits établis au moment de la réclamation. Les questions de ce genre sont habituellement assez compliquées de sorte qu'il n'est pas possible de donner une réponse précise à une question hypothétique.
Q.— Ayant quitté mon emploi pour

me marier, je n'ai pu retirer mon assurance-chômage. Est-il vrai qu'une femme mariée n'a pas de prestations avant deux ans après son mariage?
R.— Une femme mariée qui quitte son emploi volontairement sans raison valable peut être exclue pour une période allant jusqu'à six semaines. Les règlements spéciaux qui s'appliquaient aux femmes mariées qui déposaient une réclamation dans les deux premières années de leur mariage ont été abrogés à compter du 17 novembre 1957.

Le Club Rotary visite Biscuits Montmagny

Sous la direction de MM. Rosaire Boulet, Noël Couillard et Jean-Marie Corriveau, les membres du club Rotary de Montmagny ont eu le privilège, mardi dernier, de visiter les ateliers de Biscuits Montmagny. L'équipement moderne, la mécanisation et le système de production, de même que la qualité des produits, ont fait l'admiration des visiteurs.

Les membres du club ont pu suivre toutes les phases de la production depuis la préparation des différentes pâtes jusqu'à l'emballage. Ils ont vu à l'oeuvre les pétrins où sont mélangés des ingrédients qui forment la pâte et comment celle-ci est ensuite amincie en longs rubans où des rouleaux garnis de moules de cuivre découpent les différents genres de biscuits. Les procédés varient suivant le genre de biscuits

désirés, mais tous les fonds passent dans un four long de plus de trois cent pieds d'où ils sortent au bout de trois minutes parfaitement cuits. Ce four, chauffé à l'huile, se compose de trois sections distinctes, qui peuvent être portées à des températures différentes selon le degré nécessaire à la cuisson et à la consistance à donner aux biscuits.

Pour obtenir les sandwichs à la crème, à l'éclair, à la gelée ou d'autre composition, les biscuits sont ensuite passés dans une machine automatique qui dépose sur le fond la juste mesure de crème, tandis que par le jeu d'une autre chaîne, un autre biscuit vient recouvrir le tout. Ces opérations se font à une vitesse hallucinante et presque sans perte. Biscuits Montmagny dispose de plusieurs machines de ce genre qui sont le plus récent modernisme apporté dans l'industrie de la biscuiterie.

Les visiteurs ont également vu comment se faisaient les biscuits au "marshmallow" qui passent sur un convoyeur et sont automatiquement couverts de belle guimauve appétissante et d'un peu de gelée. Puis une

pluie de "coconut" les arrose et selon le cas, ils vont ensuite vers une autre machine où ils sont enrobés de chocolat. Toute une série de vastes malaxeurs préparent le chocolat qui sera utilisé à cette fabrication. Ailleurs, c'est un immense réservoir de 2,000 gallons de sirop de blé d'Inde qui attire l'intérêt des visiteurs.

Les membres du club ont assisté enfin à l'emballage des biscuits par des jeunes filles expertes et ont vu une remorque chargée de boîtes quitter l'usine vers la métropole. Avant de partir, les autorités de l'industrie ont remis à chacun des visiteurs des échantillons de leurs produits.

Deux bâtiments sont incendiés

Un camp de bûcherons et une écurie ont été la proie des flammes au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le rang 6, entre Notre-Dame du Rosaire et Montmagny. Les deux bâtiments, propriété de M. Bertrand Boulet, de Montmagny, ont été rasés au sol. Personne n'occupait le camp au moment de l'incendie. Aucun instrument ne se trouvait dans les constructions.

Des cours de conduite d'autos

Les citoyens de St-Thomas, de St-Mathieu et des environs ont appris avec plaisir que l'école de conduite du Club Automobile de Québec donnera un cours de conduite à Montmagny. Grâce à l'amabilité de M. le directeur G.-G. Juneau, de Montmagny, les cours théoriques auront lieu à l'Ecole Technique de Montmagny et les pratiques au volant se feront dans les rues de la ville. L'ouverture se fera le 21 avril à 7 hrs p.m.

UNITE SANITAIRE

Lundi 21 avril
BERTHIER
2 rs: Clinique de bébés au village.
Mardi 22 avril
CAP ST-IGNACE
Avant-midi: Ecoles Gamache, Chanoine Gagnon, Matthieu, Guimont, Bernier, Beaubien, Des Quatre Chemins et Chauvigny.
2 rs: Clinique de bébés au village.
STE-EUPHEMIE
Clinique Dentaire.
Mars. 23 avril
ST-PIERRE
2 rs: Clinique de bébés au village.
Jeudi 24 avril
UNITE SANITAIRE
2 hrs à 4: Clinique de bébés.
Vendr. 25 avril:
LAC FRONTIERE
avant-midi Ecoles.
1 heure: au couvent: Clinique de bébés.
STE-APOLLINE
Clinique Dentaire.
Dr A. Dumas, m.h.

Journée de recollecion

Dimanche prochain, le 20 avril 1958, il y aura une journée de Récollecion pour tous les membres du Cercle Lacordaire et Ste-Jean-d'Arc de St-Thomas de Montmagny.

Le Révérend Père Roger Ferland, Directeur des pèlerinages au Montmartra Canadien s'occupera de la partie religieuse.

Dimanche soir, aura lieu l'Assemblée mensuelle du Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. La partie récréative a été confiée aux jeunes étudiants de l'Ecole Beaubien. Cette réunion se tiendra au soubassement de l'église St-Thomas.

INVITATION A TOUS LES MEMBRES.

M. Jean Duguay, I.F.A.G. au Richelieu-Montmagny

Le club Richelieu de Montmagny recevra comme conférencier invité, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, 21 avril, au Manoir St-Louis, à 6.15 h, monsieur Jean Duguay, I.F.A.G., surintendant général au ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries, dont le sujet de causerie sera:

CONSERVATION DE LA FAUNE AQUATIQUE ET TERRESTRE.

Maison incendiée à St-Damase

La maison de M. Gérard Pellerin, située à l'est de notre village, a été partiellement dévastée par les flammes, vendredi soir dernier, vers les 9 heures, au moment où celui-ci visitait, avec sa femme et ses trois enfants, M. J.-B. Gaudreault dont l'épouse venait de décéder. Accourus les premiers sur les lieux de l'incendie les pompiers volontaires de St-Damase furent rejoints, un peu plus tard, par ceux de St-Jean Port Joli. A l'aide de voisins, ils purent sauver une partie du mobilier, mais l'intérieur de la maison fut presque entièrement dévasté. On croit que l'incendie a originé dans la cuisine.



DOULEURS
Maux de Tête, de Dents, Névralgies, Rhumes, la Grippe, Douleurs Rhumatismales, Refroidissements soulagés promptement avec les Captabs ANTALGINE.

104 En vente partout 35¢ et 95¢
ANTALGINE

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich
RESTAURANT
Bel Air
Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures
Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



LA LIAISON FRANÇAISE vous offre le choix de 3 EXCURSIONS À TRAVERS LE CANADA

DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ
par le chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN

CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA... visitez

WINNIPEG
REGINA
SASKATOON

EDMONTON
CALGARY
VANCOUVER

BANFF
LE LAC LOUISE
VICTORIA

Une vacance inoubliable, — reposante, instructive, divertissante. Organisation impeccable. Le service renommé du Pacifique Canadien PARTOUT. Les meilleurs hôtels, menus variés. Aucun souci. Aucun pourboire. Guides de grande expérience. Wagons climatisés comprenant wagons-salons-récréation.

Le Voyage IDÉAL — Durée: 21 jours

1er.....du 6 juillet au 27 juillet

2ième.....du 27 juillet ou 17 août

PRIX: de \$560 à \$685, selon la place choisie

Le Voyage AUBAINE — Durée: 16 jours

du 11 juillet au 27 juillet

PRIX: de \$340 à \$525, selon la place choisie

Les prix indiqués sont de Montréal et comprennent TOUS les frais de voyage: transport, repas, coucher, visites, pourboires, etc.

Renseignements complets, dépliant, réservations, etc., sur demande aux agents du Pacifique Canadien, — au bureau de M. P.-E. Gingras, chambre 279, gare Windsor, Montréal, téléphone UN. 1-6811, local 358 ou 2454 — ou des organisateurs:

LA LIAISON FRANÇAISE

No 75 rue d'Auteuil, Québec — Tél. LA. 2-2601

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.
TEL.: 1150 (Au service de la population jour et nuit)

Confort solide — disent les "hommes" de 6 à 60 ans

Et ces élégants tout-aller Hewetson
ne vous obligent pas à les "assouplir"

"Voilà le genre de souliers
qui m'emballent
... Ils ont de l'allure"



Élégant brogue à ailette d'apparence très masculine. Solide, confortable, ultra-souple. Un beau soulier pour tous les jours.

\$695

HEWETSON
TV's



Qualité
Élégance
Confort

Nous ne serons que trop heureux de vous indiquer les incomparables avantages qui ont fait de ces chaussures les plus populaires au pays.

Nous offrons les chaussures de
HEWETSON of CANADA

Comptoir de Chaussures Enr.

30 RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 312

Ecole de Métiers de Montmagny

LA CAMPAGNE...

(Suite de la page 2)

joyeux de connaître ce que font leur jeunes et ce qu'ils pensent. Pour ce les parents peuvent lire les instruments et les publications mises dans les mains de leurs enfants pour la réalisation de la campagne, ils peuvent collaborer aux travaux nécessaires. Si les jeunes surtout ont besoin d'appui, d'aide et de compréhension ils ont aussi un peu besoin d'être encouragés pour continuer leur travail et pour le mener à bien. Ce sont le plus souvent les parents qui peuvent agir dans ce sens. Tout cela est déjà beaucoup, d'autres pourront encore faire davantage en recréant même à la maison le climat marin qui existe à l'école, en préparant des mets appropriés, en mettant des petits bateaux à la place des bibelots, en permettant au marin ou à la marinette une certaine liberté dans l'organisation et l'ornementation de sa chambre, en laissant plus libre cours aux initiatives de tous genres des jeunes, en ce qui a trait à la croisière, en les laissant jaser plus qu'à l'ordinaire sur leurs activités de la journée, en les invitant même à réaliser toute ces choses aussi souvent que cela sera possible.

Quant aux plus âgés combien nombreux sont ceux qui aimeront communiquer leurs découvertes, parler activités, discuter certaines idées neuves sur l'argent; les parents se devraient encore de susciter ces é-

Résultat des examens de mars 1958

TROISIEME TECHNIQUE

1.— Bernatchez, Pierre	82 %
2.— Moreau, Yves	79.7%
3.— Gaudreau, Pierre	78.6%
4.— Ouellet, Jean-Paul	77.1%
5.— Levesque, Gilbert	66.5%

DEUXIEME TECHNIQUE

1.— Dion, Raymond	85 %
2.— Nicole, Gilles	83.4%
3.— Hudon, Jean-Marie	82.8%
4.— Desbiens, Emilien	80.2%
5.— Rouleau, Jean	71 %

changes qui seraient profitables d'un côté comme de l'autre.

Pour tous les étudiants le "tag" deviendra le symbole extérieur de cette semaine et les parents devraient se faire un devoir de l'acheter et d'être fiers de le porter. Le chant de la campagne "Sur tous les chemins du monde" sera également dans l'air, il ne faudrait pas se fatiguer de l'entendre et il faudrait aussi s'y intéresser en l'apprenant avec les jeunes et ne recherchant le sens et la portée.

Les parents et la campagne étudiante, voilà peut-être une idée nouvelle mais qui mérite sûrement qu'on s'y arrête et qu'on s'y intéresse.

PREMIERE TECHNIQUE

SECTION-A

1.— Chouinard, Marcellin	81.5%
2.— Blanchet, André	76.9%
3.— Fournier, Gilles	76.7%
4.— Chamberland, Marcel	72.8%
5.— Gagnon, Laurin	72.8%

SECTION-B

1.— Morency, Gaétan	83.7%
2.— Levesque, Guy	83.3%
3.— Roy, Aimé	77.9%
4.— Pelletier, Raymond	76.5%
5.— Rousseau, Yvon	74.9%

DEUXIEME METIERS

SECTION-A

1.— Deschênes, Henri	83.7%
2.— Bélanger, Claude	82.5%
3.— Chouinard, Léopold	80.4%
4.— Caron, Lucien	77.1%
5.— Bélanger, Donat	79 %

SECTION-B

1.— Talon, Jean-Paul	78.7%
2.— Casault, Yvon	78.4%
3.— Massé, Edmond	76 %
4.— Jean, Raynald	75.7%
5.— Picard, Florian	74.3%

PREMIERE METIERS

SECTION-A

1.— Asselin, Roch	80.8%
2.— Bélanger, J.-Claude	79.5%
3.— Cloutier, Gilles	76.7%
4.— Chouinard, Arthur	76.2%
5.— Anetil, Denis	74.7%

POURQUOI PAYER...

la maison de votre propriétaire

\$300.00 Comptant
\$53.00 par mois capital et intérêt compris
\$10.00 par mois taxes

Modèle de 5 pièces avec 3 chambres, 1 living room et 1 cuisine. Chambre de bain recouverte de tuile sur les murs. Système de chauffage à l'huile avec certificat de garantie. Extérieur fini en clapboard, bardeau d'amiante ou pierre et brique. Cave munie d'une chambre de lessive prête à fonctionner. Garantie de 5 ans sur toute propriété.

Les Immeubles Montmagny Enr.

Robert Bernier, gérant

Membre de La Chambre d'Immeubles de Québec

3 rue St. Magloire

Tél.: 105

SECTION-B

1.— Legros, Guy	87.7%
2.— Leblanc, Lawrence	83.5%
3.— Fournier, Gilbert	79.2%
4.— Guimont, André	72.8%
5.— Gaudreau, Albert	69.1%

SECTION-C

1.— Moreau, Robert	89.5%
2.— Thibault, Denis	87.1%
3.— Gastonguay, Georges	79.7%
4.— Pelletier, René	74.3%
5.— Ouellet, Normand	73.3%

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aidant ainsi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à enlever l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 52F

Votre premier placement

Au cours des années, l'expérience acquise en s'occupant des finances de milliers de familles a démontré que l'assurance-vie devrait représenter le premier placement d'un homme. L'assurance-vie... voilà le placement qui assure à votre famille une protection immédiate... le placement qui constitue une base solide pour votre avenir financier.

RENE ADAM

L'Islet

P. Q.

Tél. 29-s-3

SUN LIFE DU CANADA



Quand vient l'heure de la détente...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous

Parlons...

TÉLÉVISION

A l'émission Témoignages

Le R. P. Emile Legault, c.s.c., animateur de la série "Témoignages", une émission religieuse présentée à la télévision le dimanche après-midi, à 2 h. 30, accueillera, le 20 avril, M. et Mme Guy Cléroux. "Les époux chrétiens et l'éducation des enfants" sera le sujet traité par le R. P. Legault et ses invités. Un sketch de Félix Leclerc illustrera ce thème.

Gérard Lemieux est l'organisateur de la série "Témoignages" que réalise Louis Bédard.

Le procès de Wabo et d'Alexis

C'est dans l'atmosphère fiévreuse d'un procès que les téléspectateurs se retrouveront, lundi 21 avril à 8 heures du soir, lors de la prochaine émission de la série "les Belles Histoires des Pays d'en haut" de Claude-Henri Grignon.

On sait en effet que Séraphin a entrepris une lutte acharnée contre les fabricants du whisky de contrebande, distillé dans la cabane située sur ses terres à bois de chauffage. Il a même fait venir, tout exprès de Montréal, un détective qui a mis la main au collet des délinquants.

Maintenant Séraphin et le fameux détective McCaskill servent de témoins à charge au procès du sauvage Wabo et de ce malheureux Alexis. Quelle sera la sentence du juge?

C'est Fernand Quirion qui réalise "les Belles Histoires des Pays d'en haut".

Cap-aux-Sorciers

Depuis quelque temps, les habitués du téléroman de Guy Dufresne "Cap-aux-Sorciers", ont pu se rendre compte de l'importance que Richard Cormier, le bouillant entrepreneur, a prise dans le village et dans le coeur de chacun et chacune.

Jeudi 24 avril, à 8 heures du soir, les téléspectateurs retrouveront Richard Cormier inquiet de son état de santé et forcé de s'avouer qu'il n'a pas su se ménager. Il a mené de front tant d'entreprises qu'il lui a été impossible de se reposer suffisamment. Il ne lui reste plus qu'une solution, celle de cesser toutes ses activités pendant une période indéterminée. Bien qu'il en coûte beaucoup, Richard Cormier aura sans doute le courage de s'éloigner de tout ce qui était sa raison de vivre.

La distribution de "Cap-aux-Sorciers" est assurée par: Gilles Pelletier, Hélène Baillargeon, Hélène Loiselle, Monique Miller, Monique Joly, Françoise Graton, Yolande Roy Eléonor Stuart, Jean Gascon, Pierre Dufresne, Gérard Poirier, Alan Mills et Jean Fontaine.

"Cap-aux-Sorciers" est réalisé par Paul Blouin.

Guylaine Guy à Porte ouverte

Guylaine Guy, la charmante diseuse canadienne qui continue de connaître le plus grand succès à Paris, chantera en compagnie de sa soeur, Colette Bonheur, à la prochaine émission de "Porte Ouverte", sur le réseau français de télévision, le lundi 21 avril, à 9 heures du soir.

Colette Bonheur accueillera également à cette émission le chanteur

Paolo Noel et les danseurs de Jack Ketchum.

Guylaine Guy est devenue en quelques années une vedette internationale du music-hall. Lancée par Charles Trenet, qui a composé pour elle de nombreuses chansons, elle fut en vedette à l'Olympia de Paris en même temps que Louis Armstrong, l'un des grands maîtres du jazz. La "Piaf heureuse", comme on l'a surnommée, a déjà tourné deux films en France, l'un "Huit femmes", avec François Rosay, et l'autre, "Croisière au Paradis".

Le programme du lundi 21 avril débutera par un numéro de cirque avec les danseurs de Jack Ketchum et Colette Bonheur qui interprétera "Sois un clown". Guylaine Guy et Colette Bonheur chanteront "P'tit cou-chou". Paolo Noel, le jeune compositeur de la populaire "Valse des rues", chantera "Mamy" et "Il est là" en duo avec Colette Bonheur. Cette dernière interprétera également "Sortilège", une chanson canadienne écrite pour elle.

Cette émission, réalisée par Pierre Morin, est télédiffusée chaque semaine de l'auditorium St-Laurent. Comme à l'accoutumée, Lionel Renaud dirigera l'orchestre et Richard Garneau sera le maître de cérémonies.

La Corse à l'émission Pays et Merveilles

M. Dostaler O'Leary, journaliste, sera l'invité d'André Laurendeau à la prochaine émission de "Pays et Merveilles", au réseau français de télévision, mercredi le 23 avril, à 9 heures du soir.

M. O'Leary parlera de la Corse. Surnommée "Ile de Beauté" pour ses sites grandioses, ses côtes découpées, ses paysages pittoresques, la Corse a toujours éveillé la curiosité du monde, non seulement parce qu'elle est la patrie de Napoléon Bonaparte, mais aussi à cause des coutumes vraiment typiques de ses habitants.

"Pays et Merveilles" est réalisée par Jean-Maurice Laporte.

Violente colère d'Amable

Amable Beauchemin n'a pas la réputation d'être violent et, sans crainte d'exagérer, on peut dire que le fils du père Didace sort rarement de ses gonds. Les téléspectateurs auront donc la surprise de leur vie, lors du prochain épisode de la populaire série "Au Chenal du Moine" jeudi 24 avril à 8 heures 30 du soir, lorsqu'ils verront Amable en fureur.

Voilà longtemps déjà qu'Amable ressasse ses griefs; et ne pouvant plus se contenir il déverse sa bile une fois pour toutes. Certes, les motifs de s'insurger ne lui manquent pas: il a d'abord reçu une lettre du docteur Desgroseillers lui annonçant qu'il est relevé de ses fonctions de garde-grosse, puis, il surprend à la cuisine la Grosse-Madame qui tient des propos peu obligeants sur le compte de Phonsine. Amable voit rouge. Il s'en prend à son père, qui tolère un tel état de choses à la maison et en profite pour lui apprendre des choses qu'il aurait dû savoir depuis longtemps.

C'est dans une ambiance moins explosive qu'on retrouvera, à l'école du village, la précieuse Rose Delima entourée de visiteurs qui nous sont familiers. L'institutrice reçoit son

son amie Bedette, M. l'inspecteur ainsi que l'oncle Zéphir qui a une lettre très importante à dieter à Rose Delima. On sera tout aussi curieux que la jeune fille de connaître la teneur de cette lettre, que l'oncle Zéphir adresse au ministre de la guerre lui-même.

La distribution du téléroman de Germaine Guèvremont est assurée par Ovila Légaré, Clément Latour, Suzanne Langlois, Germaine Giroux, Marjolaine Hébert, Ernest Guimond, Monique Lepage, Yves Létourneau et François Lavigne.

"Au Chenal du Moine" est réalisé par Jo Martin.

Jean Marc au club des autographes

Mardi 22 avril, à 6 heures du soir, le sympathique animateur de la série "le Club des autographes" Pierre Paquette, présentera aux téléspectateurs un jeune chanteur corse, maintenant très populaire à Montréal, Jean Marc, surnommé le "garçon chantant".

Avec sa guitare, sa voix émouvante et ses propres compositions, Jean Marc s'est conquis un auditoire enthousiaste, partout où il est apparu, depuis son arrivée au Canada en 1955. Un critique musical écrivait à son sujet: "On rencontre rarement des gars aussi sympathiques, simples et francs. Rarement d'aussi bons chanteurs. Jean Marc a une voix douce et triste, un peu voilée, des dons de comédien, de l'humour et beaucoup de talent".

En février dernier, Jean Marc remportait un vif succès à "Music-Hall et les jeunes mélomanes, qui l'ont applaudi à cette émission le reverront sans doute avec plaisir mardi prochain.

"Le Club des autographes" est une réalisation de Jean-Louis Bédard.

La publicité à C'est la vie

Les entreprises industrielles et commerciales consacrent chaque année des sommes considérables à la publicité. Sur le continent nord-américain en particulier, les méthodes publicitaires sont exploitées sur une si vaste échelle qu'elles constituent l'un des principaux éléments dans le jeu de la concurrence commerciale.

Le public semble réagir favorablement à la publicité puisqu'on con-

(Suite à la page 10)

Sur les ondes

CKBM

Du lundi au vendredi

à

6.15 p.m.

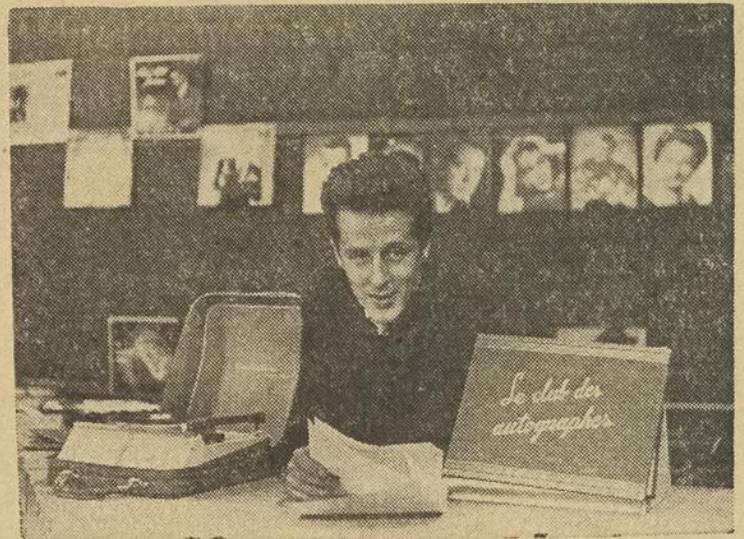
Vous êtes invités à écouter

LE RADIO-JOURNAL DOW

Les dernières nouvelles et les nouvelles sportives

Un hommage de la

BRASSERIE DOW LIMITEE



Le Club des Autographes

PIERRE PAQUETTE, que tous les jeunes mélomanes auront reconnu ci-haut, est le sympathique animateur de la série le Club des autographes qu'on peut voir à la télévision tous les mardis, à 6 heures du soir. Ce programme permet aux adolescents, qui aiment la musique populaire et ses interprètes, de rencontrer chaque semaine une vedette du music-hall canadien ou étranger. Chaque fois, trois couples de jeunes gens sont invités à participer à l'émission en studio où ils peuvent prendre part au concours de danse hebdomadaire. Cette semaine, soit mardi 22 avril, les habitués du Club des autographes pourront applaudir l'excellent chanteur Jean Marc surnommé "le garçon chantant", artiste de la radio et du cabaret. Une réalisation de Jean-Louis Bédard.

ABONNEZ-VOUS AUX GRANDES REVUES FRANCAISES

MPARISH Match

ACTUALITE
POLITIQUE INTERNATIONALE
REPORTAGES

\$12.00 POUR 52 NUMEROS

Et, de retour après 16 ans d'absence,
nouvelle, étonnante, volumineuse, la revue
préférée des femmes d'aujourd'hui

MARIE-CLAIRE

SEULEMENT \$4.00 POUR UN AN D'ABONNEMENT

ADRESSEZ VOS SOUSCRIPTIONS A
6 RUE DU PEUPLE, MONTMAGNY
TEL: 533

LE PEUPLE

LE DIFFÉREND DES CHAUFFEURS SUR LES DIESEL AU PACIFIQUE CANADIEN

IL Y A DEUX ANS, en avril 1956, le Syndicat des chauffeurs demandait des augmentations de salaires et autres bénéfiques entraînant un accroissement substantiel de frais.

EN MÊME TEMPS, le Pacifique Canadien proposa, puisque les chauffeurs n'étaient plus nécessaires, de ne plus les employer à bord des locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres.

LE PACIFIQUE CANADIEN proposa également de supprimer à la fois les taux arbitraires, qui ne correspondent plus à un service, et le tarif différentiel des montagnes.

EN DÉCEMBRE 1956, un Conseil fédéral d'arbitrage recommanda des hausses substantielles de salaires et autres bénéfiques. En même temps, il constata que les chauffeurs n'étaient pas nécessaires sur les locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres et il fit des recommandations pour la protection de leur emploi. Il conclut également que le paiement des taux arbitraires et du tarif différentiel des montagnes devrait être modifié.

LE PACIFIQUE CANADIEN accepta le rapport du Conseil d'arbitrage.

LE SYNDICAT DES CHAUFFEURS rejeta le rapport et déclara la grève le 2 janvier 1957.

LA GRÈVE SE TERMINA le 11 janvier 1957 aux conditions suivantes:

1. Le Pacifique Canadien consentit à payer une hausse substantielle de salaires rétroactive au 1er avril de l'année précédente et à accorder d'autres bénéfiques recommandés par le Conseil d'arbitrage.
2. Le Syndicat et le Pacifique Canadien consentirent à référer la QUESTION DES DIESEL ainsi que celles des taux arbitraires et du tarif différentiel à une COMMISSION ROYALE.
3. Le Syndicat et le Pacifique Canadien consentirent à traiter ces questions à la lumière, et immédiatement après publication, du rapport de la COMMISSION ROYALE.

LA COMMISSION ROYALE KELLOCK de trois juges consacra dix mois à l'audition de 119 témoins et, à la demande du Syndicat des chauffeurs, fit à travers le Canada une série d'enquêtes sur place et fit également des constatations auprès de quatre grands réseaux ferroviaires d'Europe. Cette enquête fut la plus vaste et la plus complète de l'histoire des relations ouvrières au Canada.

DANS SON RAPPORT UNANIME publié le 4 février 1958, la COMMISSION ROYALE constate que:

1. Les chauffeurs ne sont pas nécessaires sur les locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres du Pacifique Canadien que ce soit pour raison de sécurité ou autre.
2. La proposition du Pacifique Canadien pour la protection des chauffeurs contre la perte de leur emploi et de leurs droits d'ancienneté est honnête et généreuse.
3. Les taux arbitraires ne correspondent plus à une réalité et devraient être supprimés et le paiement devrait être fait en se basant sur le service rendu.
4. Le paiement du tarif différentiel des montagnes devrait être supprimé et remplacé par celui du tarif différentiel des vallées.

LE PACIFIQUE CANADIEN a accepté le rapport de la COMMISSION ROYALE KELLOCK ainsi qu'il avait déclaré devoir le faire lors de la création de la Commission.

LE SYNDICAT a rejeté le rapport, en déclarant qu'il ne contenait rien qui lui fut acceptable. Il a agi ainsi en sachant que pas un seul chauffeur n'aurait à perdre son emploi de cheminot s'il a été embauché avant que la proposition d'éliminer les chauffeurs des locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres eut été faite en avril 1956. Dans tout le Canada il y a moins de 100 chauffeurs embauchés après cette date et travaillant actuellement qui peuvent envisager une mise à pied possible.

TOUS LES EFFORTS tentés par le Pacifique Canadien pour régler le différend par des négociations avec le Syndicat des chauffeurs ont échoué.

DURANT DEUX ANS les chauffeurs ont profité d'une substantielle augmentation de salaires. Au cours de ces deux ans, le règlement de la question des Diesel a été remis à plus tard tandis que le Syndicat avait la liberté de continuer la lutte grâce aux discussions de deux enquêtes.

LE PACIFIQUE CANADIEN a un devoir envers le public, celui d'exploiter son chemin de fer efficacement et économiquement.

LE PACIFIQUE CANADIEN, pour remplir ce devoir, a donné avis au Syndicat des chauffeurs que les conclusions de la COMMISSION ROYALE KELLOCK entreraient en vigueur le 11 mai 1958.

CECI EN CONFORMITÉ avec la loi fédérale du travail.

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.
DEPUTE DE MONTMAGNY

100, Carré d'Youville, Québec — Chambre 530

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,
AVOCAT

142, Ste-Anne,
QUEBEC

Tél.: LA-5-7195
Rés.: MU-1-3784

Pour toutes vos assurances
consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92

ASSURANCES

<p>"La Laurentienne" Assurance sur la vie Jean-Marie PROULX MONTMAGNY,</p>	<p>Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident. HEBERT & PROULX TEL.: 1001</p>
--	--

<p>Jean-Paul CLOUTIER B.A. Licencié en Sciences Commerciales</p>	<p>Maurice CLOUTIER B.A., L.L.L. Notaire</p>	<p>Gaston CLOUTIER Courtier d'Assurances</p>
<p>Maurice Cloutier, fils, Notaire Saint-Paul de Montmagny Cité de Montmagny, — — P. Qué.</p>		

Alex. Chouinard, C.R.
— AVOCAT —
38, rue St-Louis — Tél: 48
MONTMAGNY

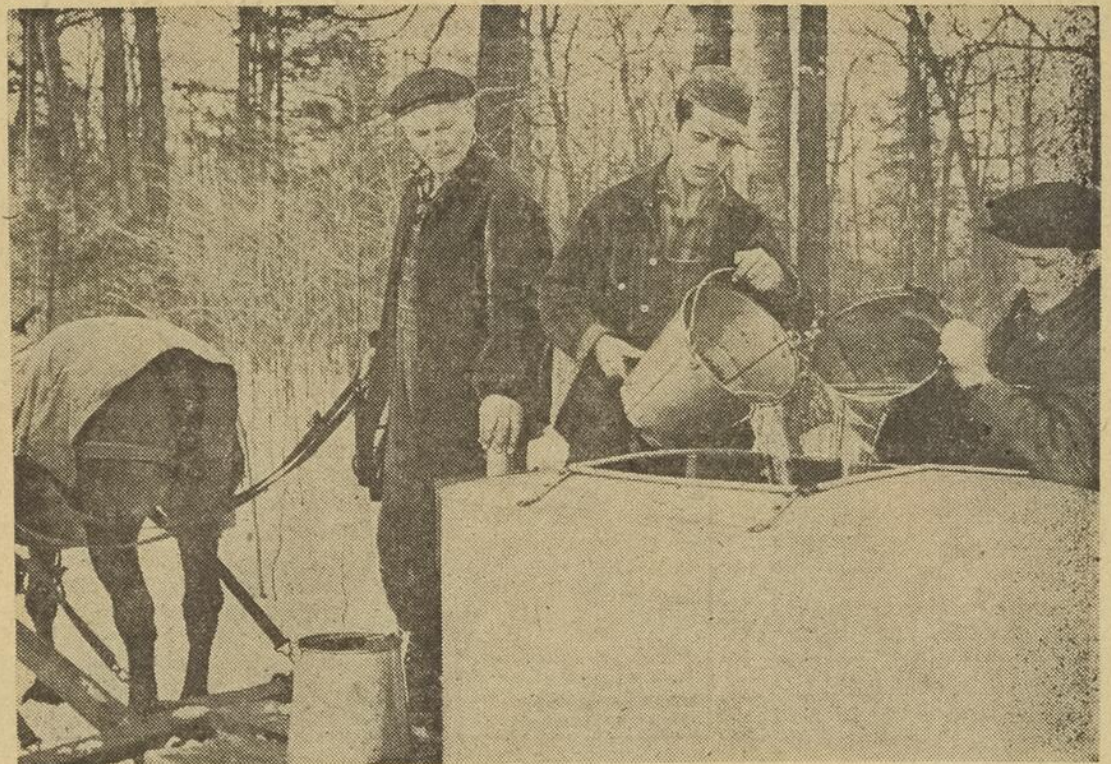
Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en
électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie — Tél: 265-W
MONTMAGNY

Tél: 462 Casier Postale 397
Dr. Germain FORTIN
Médecin-Chirurgien
Spécialité: Maternité et
Gynécologie
9 Ste-Julie — Montmagny
(Voisin Hôtel de Ville)

Dr ANTOINE FISET
Médecine générale
&
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'Eglise St-Thomas)
Tél: 755 — MONTMAGNY

Dr Edgar DENAULT
Médecin-Chirurgien
Rayons X Ultra-Sons
Bureau: 11h. à midi
1h. à 5h. p.m.
tous les soirs sauf samedi
Rue St-Ignace — Tél: 384

RENE SAMSON
Entrepreneur-Electricien
Vente d'accessoires électriques
Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209
— MONTMAGNY —



Les érablières du Canada ont connu une belle saison, qui n'est d'ailleurs pas finie. Certains propriétaires de "cabanes à sucres" commencent à se servir d'huile pour chauffer les bouilloires où ils font évaporer leur eau d'érable. D'autres, craignant que ce chauffage "artificiel" ne change le goût de leur délicieux sirop, s'en tiennent au bon vieux bois. Ils considèrent que l'huile à chauffage, dans la forêt, est aussi ridicule qu'un moteur électrique l'aurait été sur les rouets d'il y a cent ans. Pourtant, on accepte mieux que le tracteur remplace le cheval. La preuve? Vous voyez bien, ici.

CINEMA TACHE

Dim. Lun. Mar.

20, 21, 22 avril

Vera Cruz

B. Lancaster, G. Cooper

Mercredi — Jeudi
Vendredi — Samedi

23, 24, 25, 26 avril

Les Chaines du Destin

B. Stanwyck, John Lund

CINEMA LAFONTAINE

Samedi Dimanche — Lundi

19, 20, 21 avril

Istamboul

E. Flynn, C. Borchers

Adm. pour ce film: 0.68



Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare Tél: 293
MONTMAGNY

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIÉS
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
P.-R. Thivierge, C.A., Raymond Kirouac,
C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,
71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 5-4955

Caron, Corriveau Renaud,
COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
Edifice Caisse Populaire
86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 1003
Résidence: 29 rue de l'Anse — Tél: 702
MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP — MATANE

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY
AVOCATS
Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY
(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU
B.A, L.L.L.
AVOCAT
31, rue du Dépôt, Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE
Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767
2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.

DENIS GOBEIL, L.L.L.
Avocat
34, rue de la Gare.
Montmagny, Tél: 1183
Heures de bureau: 9 h. à 6 h.
Le soir: de 7 h. à 9 h.
sauf le lundi et le samedi.

Téléphone: 1001

HEBERT & DOLAN
Notaires

64, rue DU DEPOT, — MONTMAGNY

CAUSES ET...

(suite de la page 2)

sonnes de moins qu'il y a six ans employés dans l'industrie textile et chacun de ces emplois perdus a été sacrifié du libre-échange", dit M. Bruck.

Citant des statistiques sur l'importations des textiles manufacturés aux Etats-Unis, M. Bruck a déclaré qu'en 1939 les Etats-Unis ont expédié exactement deux millions de verges de tissu synthétique au Canada. En 1957, ces chiffres étaient passés à 29 millions de verges.

"C'est là une situation brutale-ment injuste pour la production canadienne. "Ce qu'il faut, c'est une revision de toute la structure démodée des tarifs canadiens pour mettre fin à certaines anomalies tout en simplifiant la structure complète. On ne saurait trop insister sur le fait qu'une loi douanière raisonnable et qui puisse fonctionner doit s'accompagner d'une structure tarifaire convenable et sensée.

"La structure tarifaire ne peut accomplir le travail auquel elle est destinée quand la législation douanière offre tant d'occasions d'échapper au paiement des droits qui s'imposent", dit-il.

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



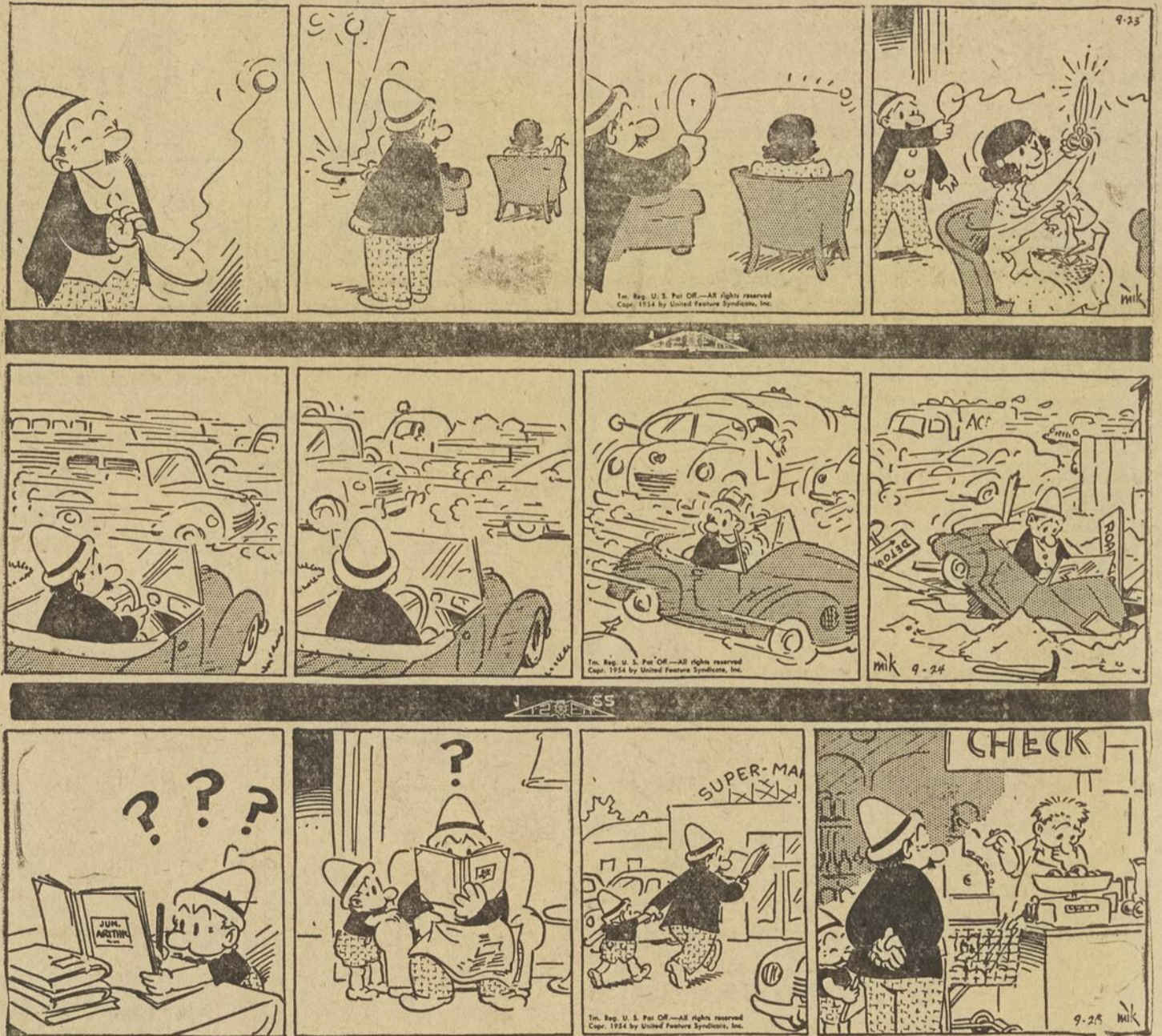
Hé, les amis; venez voir comment il s'est fait punir, cet individu qui nous a battus, hier.

HUBERT



C'est le printemps, je sais; vous allez laisser votre fenêtre ouverte et vous ronflez si fort que je ne pourrai plus dormir.

Les Aventures de FERDINAND



*"De l'huile!...
et moi qui
pensais trouver
du gin
de Kuyper*



Blended Gin—Distillé au Canada

A LOUER

Echafaudage en acier léger, peut se monter facilement et rapidement, économie de temps et d'argent, peut servir sur la construction, aux peintres, aux menuisiers, aux maçons, etc. A louer à prix modique. S'adresser à

J. Réal Lafortest
19 rue Frontenac Montmagny

LISETTE

par Paul Robins





LE PEUPLE



Vendredi le 18 avril 1958

LE PEUPLE

9



Nous Avons Entendu Dire

- Que les journalistes de Montmagny avaient donné leurs opinions, comme "hommes de la rue" au sujet du concours des barbes du comité des fêtes de Champvain.
- Que la souscription du Prêt d'Honneur était assez satisfaisante. la collecte à domicile aurait rapporté près de \$1100.
- Que plusieurs personnes qui étaient absentes de chez elles, dimanche, quand les solliciteurs bénévoles sont passés, sont ensuite allées porter leur souscription directement au collège. C'est un exemple à suivre.
- Que la collecte du Timbre de Pâques va bien aussi. La Société des Infirmes aura déjà un bon montant à disposer. Mais il faudrait finir cette campagne en beauté.
- Qu'une troupe d'étudiants de l'université d'Edmonton, N.B., vient d'arriver à Montmagny au mois de mai.
- Que le candidat à la chefferie libérale provinciale, M. Paul Gérin-Lajoie, serait à Montmagny samedi pour plaider sa cause auprès des libéraux.
- Que le jeunesse libérale menace

de s'abstenir de participer au congrès si Me Jean Lesage n'est pas candidat.

- Que les grands voliers d'outardes et d'oies sauvages planent sur nos têtes donnant des frissons aux chasseurs invétérés. Regardez, mais ne touchez pas!
- Que le club de Chasse et Pêche de Montmagny expulserait de ses rangs tout membre qui, en pratiquant l'un de ces sports, ne respecterait pas les règles de bienséance admises.
- Que le club "Le Bûcheron" avait de vastes projets d'agrandissement et d'amélioration. Il est question de la construction d'une piscine et d'un gymnase.
- Que la Chambre de Commerce de Montmagny se propose d'envoyer deux de ses directeurs assister à chacune des séances du conseil municipal.
- Que le bilan de la ville montrerait un déficit pour l'année 1957.
- ...Qu'aucun accident ne s'est produit cette semaine dans la ville de Montmagny.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré le 12 avril à l'hôtel Windsor, rue de la Gare, à Montmagny, vers 10 h. 30 du matin, par cause d'un tuyau surchauffé. Grâce à l'intervention immédiate des pompiers, il n'y a pas eu de dommage.

Occupons-nous de nos affaires

Tel est le titre de la série d'émissions présentées sur les ondes de CKBM par la Chambre de Commerce du Canada en collaboration avec la Chambre locale.

Cette intéressante émission sur les affaires de notre pays, avec comme narrateur Jacques Auger, est entendue les lundi, mercredi et vendredi à 6.35 p.m.

Ces émissions sont diffusées à titre de service public par le poste CKBM.

Tirage d'un mobilier de chambre

La raffle organisée par les étudiants du Collège a pris fin vendredi le 11 avril. C'est en présence de tous les élèves du Collège qu'on a procédé au tirage du numéro chanceux a été M. Michel Coulombe, fils de M. Joseph Coulombe de Cap Saint-Ignace. Félicitations à M. Coulombe.

Les étudiants remercient très sincèrement les industries "Toussaint

et Frères" de St-Jean Port-Joli pour le don du mobilier de chambre ainsi que M. Jean-Paul Léveillé, propriétaire du "Salon du Meuble de Montmagny" pour avoir mis à leur disposition sa montre de magasin. A tous ceux qui nous ont encouragés par leurs souscriptions nous disons un cordial merci.

Les Etudiants du Collège

La Chambre de Commerce au Conseil

Le bureau de direction de la Chambre de Commerce de Montmagny est allé, mardi dernier, rencontrer le conseil municipal de Montmagny à l'occasion de la semaine "Chambre de Commerce. Des allocutions ont été échangées entre M. Hervé Gauvin, président du groupement et Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy. Tous deux ont souligné la nécessité d'une étroite collaboration entre la Chambre et le conseil. (Photo Michon)



Cours de conduite à Montmagny

commençant le 21 avril, à 7.30 heures p.m.

ECOLE TECHNIQUE MONTMAGNY

Consistant en 12 heures de théorie et 9 demi-heures de pratique sur voitures à double contrôle. Transmission automatique et régulière.

Inscrivez vous maintenant à

La Secrétaire de L'ECOLE TECHNIQUE
Téléphone 961, Casier Postal 637
MONTMAGNY, P. Qué.

Ecole de conduite du Club Automobile Quebec

Si vous tenez à respecter l'autorité établie, lisez régulièrement "LE PEUPLE"

Madeline Caron parle de:

Spécialités de la maison

UNE maîtresse de maison peut facilement se faire une réputation de cordon bleu. Il s'agit d'avoir quelques plats qu'elle réussit si bien qu'elle n'en est jamais inquiète. Ce n'est pas nécessaire que ce soit coûteux: c'est la saveur qui compte... et un peu aussi la façon de présenter le régal.

Avec une bonne grande glacière électrique, la cuisinière pourrait se spécialiser dans les sorbets ou les glaces.

Une glace, c'est un mélange de sirop et de jus de fruit congelé, tandis que dans le sorbet il entre ordinairement du lait et un blanc d'oeuf, à part le sucré et les fruits.

Vous voyez tout de suite le parti que vous pouvez tirer du sorbet! Votre maisonnette adore sûrement les desserts glacés, et le sorbet fait à la maison revient bien meilleur marché que la crème à la glace achetée au petit restaurant du coin. Du lait, des fruits et des blancs d'oeufs, c'est nourrissant au possible et, du moment que vous les servez glacés, vous flattez à la fois la santé et la gourmandise.

Choisissez donc, dans votre livre de cuisine, la recette qui vous plaît, et pratiquez-la sur une grande échelle. N'oubliez pas qu'il faut remuer le sorbet de temps à autre tandis qu'il se congèle, pour qu'il ne soit pas encombré de cristaux. Le blanc d'oeuf battu en neige et incorporé dans le mélange déjà à moitié glacé donne une texture riche, mais plus légère et agréable que la crème. Avec un peu de pratique, vous saurez combien de temps votre sorbet met à se congeler et vous vous organiserez en conséquence. La plupart du temps, c'est plus agréable quand le dessert n'est pas trop dur, qu'il est plutôt comme une bouillie épaisse... mais, après tout, c'est affaire de goût.

On trouve, dans les magasins, des bâtons qu'on place dans les plats de sorbets mis à geler pour faire aux enfants de délicieuses friandises. Dans ce cas, il faudra naturellement que ce soit gelé dur comme pierre, ou presque...

Il y a un petit inconvénient à toujours avoir un sorbet dans la glacière... C'est que, quelquefois, la température très froide attaque les légumes frais... Ce serait une bonne précaution que de placer votre laitue lavée et égouttée dans un double sac de vinylite tandis qu'elle attend d'être mangée. Il faudrait aussi passer le contenu de la glacière au fur et à mesure, et sans tarder... Alors les plats qui auraient souffert un peu du froid serviraient avant que le mal soit devenu trop grand...

Mais pour revenir aux spécialités... Il y a la salade du chef qui peut varier d'un foyer à l'autre. C'est facile comme tout! Ayez seulement soin de couper votre viande froide en minces lanières comme pour une soupe julienne et servez aussi du fromage taillé comme la viande. Préparez un grand plat de tous les légumes que vous aurez sous la main et disposez des fagots de viande et des fagots de fromage ici et là. Le fromage est aussi nourrissant que la viande, et son emploi est commode, parce qu'il fait durer la viande et permet de servir un plus grand nombre de convives s'il arrive des visiteurs à la dernière minute.

Par exemple, il faudrait une bonne sauce mayonnaise ou une sauce à salade pour accompagner la salade du chef... Prenez, dans un bon livre de cuisine, une recette qui vous convient, et ensuite apprenez à assaisonner cette sauce à votre façon, de sorte qu'elle soit autant à vous toute seule que si vous l'aviez inventée. Et ne dites jamais comment vous faites!...



Le Bifteck est Exquis — Avec des Piments



"Il n'y a rien de meilleur!" Telles sont les exclamations qui jaillissent quand vous placez dans les assiettes du BIFTECK AU PIMENT.

Prenez un morceau de boeuf, et vous avez déjà quelque chose de précieux! Puis, si vous le cuisez de cette manière appétissante, vous obtenez un plat tout simplement irrésistible. La garniture relevée est un mélange de lamelles de piment vert, de soupe aux tomates savoureuse, de tranches fines de citron acide, d'oignon et d'ail. Le tout cuit ensemble donne un mélange absolument délicieux.

Vous pouvez choisir les morceaux de boeuf que vous désirez — soit du bifteck dans la ronde ou le flanc, soit un autre morceau moins tendre. Si vous prenez du flanc, ne manquez pas de le taillader avec un couteau bien aiguisé, en travers des muscles allongés. Pendant que la viande cuit, vous pouvez rapidement préparer le reste de ce repas: purée de pommes de terre au beurre, verdure variée en salade, pommes fraîches et raisin comme dessert.

Bifteck au Piment

- 1 livre de bifteck dans la ronde ou le flanc (½ pouce d'épaisseur)
- ¼ tasse de farine
- ¼ cuillerée à thé de sel
- ¼ cuillerée à thé de poivre
- 1 gros piment vert, coupé en 8 lamelles
- 1 oignon moyen, coupé en tranches
- ¼ tasse de shortening condensé
- 1 gousse d'ail hachée menu
- 1 boîte (1-¼ tasse) de soupe aux tomates
- ¼ tasse d'eau
- ¼ cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à soupe de jus de citron
- 4 fines tranches de citron

Saupoudrez le bifteck avec la farine et l'assaisonnement; battez-le jusqu'à ce qu'il soit mince. Coupez en 4 morceaux. Faites cuire le piment, l'oignon et l'ail dans la graisse chaude; retirez de la poêle. Faites revenir le bifteck. Ajoutez l'oignon, le piment et l'ail cuits; mélangez-y le reste des ingrédients, en plaçant une tranche de citron sur chaque bifteck. Couvrez. Laissez mijoter 1 heure ou jusqu'à ce que ce soit tendre. 4 portions.

BOLS DE SOUPE

Prenez des Fèves pour le Pique-Nique

Vers la fin de la saison des pique-niques, vous voudrez que les dernières sorties soient les meilleures. Des Fèves avec Porc et des hot dogs seront bien accueillis. Faites chauffer les fèves dans une grande poêle épaisse, sur le feu de camp, pendant que les autres font griller les saucisses de Francfort au bout d'une baguette. Faites d'abord revenir de l'oignon et du piment vert hachés dans du shortening chaud, dans la poêle. Prenez un gros oignon et un gros piment vert. Versez-y, en remuant, 2 boîtes de fèves. Faites chauffer jusqu'à ce que des bulles se forment et que les saveurs soient bien mélangées. Servez généreusement dans des assiettes en papier avec les saucisses de Francfort grillées, des marinades et du céleri croquant. Passez plus tard une corbeille de beignes et de pommes.

Le Jus de Légumes Rassasie

En fin d'après-midi ou juste avant le dîner, un verre de jus de légumes froid et piquant sera bien accueilli. Ayez-en une boîte prête dans le réfrigérateur, quand les enfants rentrent de l'école. Ils se régaleront du jus en grignotant des crackers avec du fromage. Et vous saurez qu'ils absorbent une bonne portion de vitamines C et A, deux éléments nutritifs qui manquent souvent dans l'alimentation. Les jus de légumes mélangés sont une combinaison de tomates et de 7 autres légumes (carottes, céleri, betteraves, persil, laitue, épinards, cresson).

Soupe à L'Oignon de Chef

Pour obtenir une soupe à l'oignon aussi réussie que celle d'un chef, employez cette simple recette à base de bouillon condensé. Faites d'abord cuire dans 2 cuillerées à soupe de beurre, dans une casserole, 1 tasse d'oignon finement coupé en tranches, jusqu'à ce qu'il soit ramolli. Ajoutez 1 boîte de bouillon condensé et 1 boîte à soupe d'eau. Laissez mijoter doucement pendant 30 minutes. Servez avec des tranches de pain français grillées et saupoudrées de Parmesan râpé.

La mode



A Hamay Original

Certaines femmes à qui la ligne sac déplaît, quand il s'agit d'une robe, trouvent qu'un manteau de ce genre leur sied bien. Celui-ci est confectionné d'un lainage à carreaux gris et blancs, enjolivé de gros boutons blancs. La ligne sac est contrebalancée par le grand empiècement en V qui va de l'encolure à la taille. Les manches sont à même ce grand empiècement.

A table

(Par Ida Bailey Allen)

Salades individuelles

- Pâté patates et chair à saucisse
- Chou et tomates
- Fromage cottage
- Thé — Lait — Café

N.B. Mesures rases. De 4 à 6 services.

Pâté patates et chair à saucisse

Mettre 1 livre de chair à saucisse dans une poêle à frire, froide; au moyen d'une fourchette. Pâté patates et chair à saucisse se. Puis, faire sauter jusqu'à léger brunissement. Toujours remuer avec la fourchette, afin que les morceaux de viande restent fins et ne se collent pas ensemble. Egoutter pour rejeter le surplus de graisse.

Entrée temps, piler et gratiner 6 grosses patates sucrées. Enduire de graisse une casserole de 3 chopines. Au fond, bien étendre ½ des patates gratinées. Saupoudrer de ½ c. à thé de sel et ½ de c. à thé de poivre.

Sur la couche de patates gratinées, étendre la moitié de la chair à saucisse. Puis, ajouter ½ de patates gratinées et la seconde couche de chair à saucisse. Couvrir du dernier ½ de patates gratinées. Au total: 3 couches de patates et 2 couches de chair à saucisse. Saupoudrer de ½ c. à thé de sel et de ½ de c. à thé de poivre. Ajouter ¼ tasse d'eau chaude. Couvrir.

Mettre à four modéré (de 325 à 350 d. F.) pendant 50 minutes.

Chou et tomates

Laver un chou de 2 livres. Couper et conserver, à part, les feuilles tendres du dessus. Enlever et rejeter les bouts durs, près du coeur.

Détacher les feuilles du chou, enlever les nervures du centre qui seraient trop dures, et trancher. Couvrir de 1 pouce d'eau bouillante. Ajouter ½ c. à thé de sel. Faire bouillir lentement, pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le chou soit tendre. Alors, trancher et ajouter les feuilles tendres du dessus du chou, avec ½ tasse d'eau bouillante et 1 boîte (8 onces) de sauce aux tomates. Couvrir. Faire mijoter pendant 15 minutes.

Servir tel quel ou en ajoutant du fromage gratiné.

PARLONS TELEVISION

(Suite de la page 5)

tinue à y investir des capitaux de plus en plus importants. Mais si, dans l'ensemble les gens acceptent avec bonne grâce qu'on leur suggère d'acheter tels ou tels produits, de recourir à tels ou tels services, ils ne cherchent pas pour autant

leur sens critique. L'attitude des consommateurs envers la publicité varie selon les formes que prend celle-ci, selon son caractère d'authenticité.

A l'émission "C'est la vie", mardi 22 avril à 9 heures du soir (ou vers 10 h. 30 s'il y a télédiffusion d'une joute de hockey), l'animateur Alban Flamand invitera un expert en publicité à discuter de ces problèmes. Alban Flamand demandera notamment à M. Jean-François Pelletier ce que coûte au consommateur la publicité. Il l'incitera par exemple à donner son opinion sur une formule constamment employée par certaines entreprises et qui consiste à accorder des primes aux acheteurs.

Comme d'habitude, un sketch d'Eugène Cloutier illustrera quelques aspects du sujet à l'étude. Le narrateur sera Roland Chenail.

"C'est a vie" est réalisé chaque semaine par Jean-St-Jacques.

Départ d'Ovide

Tous les téléspectateurs qui connaissent Ovide Plouffe savent que depuis longtemps le jeune écrivain rêve de faire un séjour en Europe. Or, les dernières émissions de "la Famille Plouffe" nous ont appris que ce rêve deviendra bientôt réalité. En effet, on verra mercredi 23 avril, à 8 h. 30 du soir, qu'Ovide est sur le point de partir bientôt pour l'exposition de Bruxelles où il sera délégué par son patron pour représenter l'industrie de la chaussure canadienne.

La jolie Rita Toulouse, maintenant citoyenne de Toronto, vient

justement d'arriver à Montréal pour un séjour d'une semaine. La jeune fille compte bien passer ces huit derniers jours en compagnie d'Ovide. Mais ce dernier, entièrement pris par ses nombreux préparatifs de voyage, confie Rita à son cousin

Timé. On se demande si Timé sera vraiment heureux de cet arrangement et surtout si Rita acceptera de bonne grâce la compagnie peu reluisante du jeune paysan.

C'est Jean Dumas qui réalise "la Famille Plouffe".

BOUCHERIE — EPICERIE MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811w
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles



UN ASSORTIMENT
DE 8 VARIETES DE
BISCUITS
tous aussi délicieux les uns que les autres.



BIEN MEILLEUR
BISCUITS
MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

La Semaine Etudiante

Durant la semaine du 20 au 27 avril, toute la Jeunesse Etudiante Catholique du Canada vivra des jours d'intense réflexion d'activités fébriles. Le thème de cette campagne pour l'année 1958 est celui-ci: "Regards neufs vers la vie".

Au printemps, la vie fait tout éclater, les bourgeons tendres percent l'écorce, les eaux pétillantes fendent la glace notre Sauveur renverse la pierre et la mort, la vie est plus forte... par elle nous pouvons dominer le séduisant, le dur argent "qui mène le monde".

Cette campagne invite les étudiants à:

—Trouver les problèmes concrets et précis que les richesses matérielles posent à nos vies.

—Tourner résolument nos regards vers la vraie vie "lumière pour les hommes", afin de situer les biens matériels à leur place réelle.

—Chercher dans notre vie nouvelle de ressuscités la force de transformer l'argent en signe de vie pour la communauté humaine et mystique.

Voici les idées principales soumises à la réflexion de tous les étudiants pour chaque journée scolaire.

LUNDI: "L'argent au service de la vie...."

Problème: L'argent a pris une telle valeur qu'il s'identifie à la vie.

Spiritualité: Les biens matériels sont nécessaires à l'homme mais ils ne sont pas la vie....

MARDI: "L'argent, signe de vie"

Problème: Nos activités sont conditionnées par l'appât du gain.

Spiritualité: Le but du travail n'est pas l'argent, mais la création de la vie.

MERCREDI: "La vie au delà de l'argent"....

Problème: Nous apprécions les personnes sur leur avoir.

Spiritualité: La vie du Christ, la vie à l'image de l'Homme-Dieu.

JEUDI: "L'argent, bien de tous"

Problème: La vie communautaire est brimée par notre conception de l'argent....

Spiritualité: La vie communautaire exige: justice, charité.

VENDREDI: "Des témoins de l'argent"....

Problème: Que vaut notre témoignage de catholiques?

Spiritualité: Annoncer l'Evangile, le vivre... en communauté... pour que notre témoignage soit une invitation à la louange

La Jeunesse Etudiante de Montmagny invite toute la population à suivre avec intérêt les différentes activités qui se dérouleront durant cette semaine et surtout à vivre avec leurs enfants les nombreux problèmes que causent cet omniprésent qu'est l'argent.

Lourdes, le fait et ses témoins

Superbe conférence prononcée par le Rév. Père Gaston Fournier.

Rarement peut-être le message de Lourdes n'était-il parvenu aussi clairement à nos oreilles que celui qui fut transmis, mardi soir, au club Richelieu, par le Rév. Père Gaston Fournier, jésuite français, prédicateur du Carême à Montréal. Une salle comble, formée des membres du club, de leurs invités et des dames, a entendu avec une attention soutenue ce magnifique exposé de l'éminent orateur sacré.

Licencié en lettres, professeur, grammairien, le Père Fournier devint ensuite l'un des orateurs les plus recherchés de l'éloquence française. A ce titre, il visita d'innombrables pays des cinq continents, fut même proposé comme ambassadeur de France en Amérique Latine et c'est ainsi qu'il fut invité cette année à prêcher le Carême à Montréal.

Sa présentation fut assurée par le curé de St-Thomas, Mgr. Albert Painchaud, qui le désigna comme l'un des grands maîtres de la chaire de notre époque.

L'éminent conférencier a fait revivre, de toute la puissance évocatrice d'une éloquence prenante, les heures maintenant centenaires de l'apparition de l'Immaculée Conception à la petite Bernadette Soubirous. Alors que la France d'alors s'épanouissait dans un élan de prospérité incessante, que tous les regards se tournaient vers les grandes inventions, les grandes réalisations, Dieu choisit une petite fille d'un petit village, dans la plus pauvre de toutes les familles de Lourdes pour lui faire recevoir le message de sa Mère. Le 11 février 1858, tout concourut à la réalisation de ce prodige. Bernadette, malade, ne devait

Ce fut son amie Jeanne Labadie, qui décida Mme Soubirous à la laisser aller. Comme les enfants s'engageaient vers la forêt, une vieille pauvre les envoya vers la prairie où jamais elles n'étaient allées. Ses compagnes avaient déjà franchi l'eau d'un petit canal, près de la vieille masse d'un rocher où s'ouvrait une grotte, Massabielle, que Bernadette, soufriteuse et frileuse, s'attardait encore à tenter de mettre les pieds dans l'eau glacée, quand soudain... "J'entendis un grand vent, dit-elle. Dans la prairie, les arbres étaient immobiles. Seuls s'agitaient, dans la grotte, un buisson d'églantine". Et ce fut le miracle. Au fond de la grotte, au dessus d'un rocher était une niche, haute de six pieds, large de trois. Le rocher devint doré, une lumière éblouissante éclaira la grotte et dans la niche apparut une

(Suite à la page 14)

LA VILLE...

(suite de la page 1)

caux à la population de notre ville demandant la collaboration de tous et de chacun dans une lutte à finir contre les journaux, livres, magazines et revues qui poussent les gens au désordre sexuel ou à tout autre crime par leurs gravures ou leurs descriptions.

.....La seconde résolution se lit comme suit:

ATTENDU que plusieurs imprimés obscènes et à scandales inondent depuis trop longtemps certains étalages de notre ville, de notre province et même de notre pays.

ATTENDU que d'éminentes personnalités civiles et religieuses de différentes croyances se sont entendues pour lancer le cri d'alarme à ce sujet.

ATTENDU que les moyens efficaces de vaincre cette forme de sabotage dépassent les possibilités de notre Conseil.

Il est proposé par l'échevin Léo Laberge et secondé par l'échevin Roméo Caron et **RESOLU** à l'unanimité.

QUE ce Conseil demande aux autorités compétentes d'adopter le plus tôt possible des mesures efficaces et énergiques contre la publication, la distribution et la vente de toutes publications incitant au désordre sexuel ou à tout autre crime par leurs gravures ou par leurs descriptions et

QUE des copies de cette résolution soient adressées immédiatement à l'Honorable Ministre de la Justice à Ottawa, à l'Honorable Solliciteur Général de la Province et à l'Honorable Jean Le-sage.

PREMIER CONGRES DU "FONDS COLLECTIF A."

A l'occasion du premier congrès des participants du Fond Collectif A tenu à Québec, au restaurant Kerhulu, samedi dernier, une conférence de presse a permis aux représentants des journaux, de la télévision et de la radio de la vieille capitale et de la région de rencontrer les dirigeants de cette entreprise de placement fondée au cours de 1957. Les journaux de Montmagny étaient représentés par M. Michel Vidoudez et M. Paul Gros d'Aillon à cette entrevue.

M. Boulanger, gérant général du Fonds Collectif a exposé aux journalistes le but de cette initiative qui s'inspire de deux constations. La première, c'est que 80% de l'avoir collectif des canadiens-français, évalué à près de \$2 milliards, est prêté alors qu'il pourrait nous rendre collectivement propriétaire des industries qui se développent actuellement au Canada. Le second, c'est que la plus grande partie de ce capital est drainé par des sociétés de placement étrangères alors qu'elle pourrait servir chez nous.

Il est évidemment difficile à l'ensemble des épargnants et des prêteurs de savoir où et comment placer leur argent. Le Fonds Collectif a le mérite de fournir à ses souscripteurs des spécialistes du placement qui connaissent le marché et en prévoient les fluctuations. Le participant au plan achète donc des parts du Fonds ayant une valeur variable, et les administrateurs placent à leur tour, au nom de la compagnie, cet argent en des valeurs mobilières. Selon la plus-value prise par les placements

ainsi faits, les parts du Fonds prennent de la valeur en outre de porter un intérêt annuel.

Les adhérents réalisent donc un intérêt suffisant et, selon le cas, participent directement à l'enrichissement du Fonds lorsque les actions qu'ils détiennent augmentent leur cote.

Pour ce faire, il faut nécessairement que le porte-feuille du fonds soit principalement composé d'actions plutôt que d'obligation. Mais en raison de la situation que nous connaissons en ce moment, les administrateurs du fonds ont cru plus sage d'investir principalement en obligations et c'est ainsi qu'actuellement 62.6% du capital est placé contre 27.9% en actions. C'est ce qui a permis aux parts du Fonds Collectif A de se déprécier infiniment moins, au cours de la période de récession que nous traversons, que la plupart des autres valeurs de bourses. Mais dès que le marché aura repris son allure normale, c'est le contraire qui prévaudra. Actuellement, le Fonds Collectif

A dont le président est Me René Paré, autrefois de Montmagny, dispose d'un actif de \$844,694.00 et groupe quelques 1,500 participants. Il faut envisager le moment où une part plus grande des placements canadiens-français lui seront confiés alors les nôtres participeront directement à l'essor économique de la nation et prendront réellement leur place dans l'économie de la Province. C'est sur cette perspective donnée par Me René Paré que s'est terminée cette profitable entrevue.

Lettre de remerciements

Monsieur Henri Anotil, gérant Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Monsieur le gérant, Je viens de recevoir le carnet de mon mari sur lequel est inscrit le montant suivant \$250.00 Res Assurance-vie épargne, laquelle est payée à tout héritier après le décès d'un sociétaire suivant le montant déposé par ce sociétaire.

Je vous demande de remercier en mon nom tous les administrateurs de notre Caisse Populaire pour l'initiative qu'ils ont eue de permettre à ses sociétaires de bénéficier de l'assurance-vie épargne tout en continuant de leur payer le même taux d'intérêt. Je souhaite à tous les paroissiens de St-François de suivre mon exemple.

Je profite de l'occasion pour féliciter la Caisse Populaire pour tous les services qu'elle a rendus à ses sociétaires et c'est avec plaisir que je me rends à votre demande de rendre ce document public

Bien à vous

Madame Alphonse Garant
St-François de Montmagny P.Q.

On Nous Écrit

Monsieur
Voici à la demande des instituteurs et institutrices une résolution du Cercle des Fermières. A la réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny fut adoptée à l'unanimité une résolution se lisant comme suit;

Les membres du Cercle des Fermières déploient vivement la vente des journaux jaunes et des revues obscènes dans les limites de la ville de Montmagny ces journaux et revues qui sont une source de corrup-

tion pour notre jeunesse. Félicitations aux marchands qui ont déjà cessé la vente de ces publications et ils expriment l'espoir de voir bientôt ceux qui n'ont pas encore répondu aux désirs de nos chefs religieux et civils se rendre à cette demande justifiées.

Nous appuyons fortement le Conseil de ville dans ses résolutions à ce sujet.

Mme Donat Morin Présidente
Mme Florian Coulombe secrétaire



"Voyez le cette semaine — L'achat de complet No 1 de l'année!"

Le Medalist
TIP TOP TAILORS
Prêt-à-porter



Faite simplement l'essai d'un de ces fameux complets et vous saurez pourquoi le complet MEDALIST est le plus avantageux des achats vestimentaires!

Les tissus tout laine sont d'une qualité exceptionnelle! La coupe extraordinaire montre vraiment le demi siècle d'expérience du Manufacturier!

Le modèle en est svelte et bien ajusté—vous donnant une belle apparence en autant qu'un port confortable et à l'aise.

**Voyez le Medalist aujourd'hui,
Seulement \$59.50 chez**

EDOUARD BOUTIN
Rue St-Louis Montmagny

TIP TOP TAILORS

O'NEIL DUFOUR ACCUSE...

(suite de la page 1)

de son beau-frère.

Me Jules Paré occupait pour la Couronne tandis que Me Jules Blanchet était le procureur de la défense. Huit témoins étaient assignés dans cette cause.

Le premier témoin, M. Epilien oncle de la victime, est venu apporter l'assurance de l'identification de l'accidenté.

M. ROLAND LACHANCE

Un cultivateur de St-Evariste de Frontenac, M. Roland Lachance, témoigne avoir passé une partie de la journée avec Dufour. A son avis, durant qu'ils étaient ensemble, l'inculpé a absorbé quatre grosses bouteilles de bière. Il déclare qu'ils ont diné ensemble à Ste Marit de Beauce. Quand Dufour est arrivé chez lui, le matin, il semblait avoir déjà pris de la boisson. Selon lui, l'accusé n'avait pas de boisson dans sa voiture.

M. JEAN-LUC DUFOUR

Garagiste de Berthier, il a, vers 6h.45, servi de la gazoline à O'Neil Dufour. Il prétend que le conducteur semblait normal. Ils ont bavardé ensemble et il n'a rien remarqué d'étrange.

Mme GERARD ROBIN

En compagnie de sa famille, Mme Robin s'en allait vers le Cap en au-

tomobile, quand la victime allongé à plat ventre sur la route, la tête près de la ligne blanche. Mme Robin envoya son fils téléphoner à la police et arrêta une auto. Une ambulance passa qui fit halte et l'ambulancier qui avait déjà un malade dans son véhicule ne put prendre la victime, mais la recouvrit d'une couverture. Près du blessé se trouvait sa bicyclette, également sur l'asphalte.

Mme LUCIEN LECLERC

Arrivant chez M. Eugène Leclerc à St-Jean Port-Joli, vers 7h.45, Mme Lucien Leclerc a vu Dufour qui téléphonait. Elevée à Ste Louise, elle le connaissait bien. Il avait l'air nerveux et lui a dit qu'il appelait chez lui pour qu'on vienne le chercher parce que son auto était en panne. Il a précisé que le moteur "bouillait". Mme Leclerc fit la réflexion qu'il n'y avait pas que l'auto qui "bouillait" et que Dufour "bouillait" aussi. A son avis il semblait un peu en boisson. "Il avait l'air drôle", ajoute-t-elle.

Mlle GABRIELLE GOSSELIN

Mlle Gosselin travaille chez M. Eugène Leclerc, à St-Jean. Elle vit Dufour pour la première fois quand il entra demander s'il pouvait téléphoner, vers 7 h.14, jeudi dernier. Après le téléphone, elle a bavardé

avec lui. "Son ais m'a surpris quand il est entré. Il sentait la boisson". Il n'a pas parlé de l'accident.

Mme LEVI PELLETIER

Mme Lévi Pelletier, de Ste-Louise, est la soeur de l'accusé. C'est à elle qu'il a téléphoné pour qu'on aille le chercher à St-Jean, en face de "chez Rousseau". Son mari est parti aussitôt. Elle a vu Dufour chez elle un peu plus tard. Il lui a dit qu'il avait "frappé un bicycle". Dufour semblait très nerveux, et elle a eu l'impression qu'il avait un peu bu. Elle répond à l'interrogatoire de la Couronne que son frère n'a pas téléphoné pour avertir la police de l'accident, ni pour s'informer de ce qui s'était passé. Dès le lendemain matin, de bonne heure, en compagnie de son mari, Dufour a commencé à travailler sur son auto qui était "bossé" en haut du "grillage".

M. LEVI PELLETIER

C'est lui qui est allé chercher son beau-frère à St-Jean. En sortant de chez Leclerc, Dufour lui a dit: "J'ai frappé un bicycle entre Montmagny et le Cap". L'auto avait un trou dans le capot, à gauche et le radiateur coulait. Dufour n'a pas parlé de retourner sur les lieux.

M. P.E. DUFOUR

Voisin de O'Neil Dufour, il a accompagné M. Pelletier à St-Jean. Il a entendu Dufour dire qu'il a-

vait heurté un cycliste. Dufour aurait ajouté qu'il n'avait pas arrêté à cause des assurances. Il ne fut pas question de retourner sur les lieux de l'accident et Dufour n'a pas téléphoné à la police. Il a su que la mère de Dufour avait appelé la police le lendemain.

FERNAND FORTIN

L'officier de police Fernand Fortin raconte au jury comment, vers 7 heures, en arrivant sur les lieux, il a trouvé le corps de la victime étendu sur l'asphalte. Dans les roues du bicycle se trouvait une partie de rétroviseur et à 125 pieds à l'ouest la casquette du blessé traînait sur la chaussée.

LEVI PELLETIER

La Couronne fait revenir Pelletier et l'interroge sur le miroir. Le témoin se souvient qu'il était cassé, mais pas très bien de ce qu'est devenue la base qu'il a enlevée d'a-

près la carrosserie. Finalement, il admet que c'est lui qui doit l'avoir. Le procureur l'averti sévèrement de remettre cet objet entre les mains de la police.

O'NEIL DUFOUR

Agé de 28 ans, vêtu d'un coupe-vent de cuir brun, encore passablement nerveux, Dufour entre dans la boîte aux témoins. Son avocat demande pour lui la protection de la Cour. Il décline ses noms, prénoms et qualités, puisse passer au récit de la journée du 10. Dans l'exercice de sa profession, il est allé à St. Evariste, où il a couché la veille. Il admet avoir pris quatre bouteilles de bière, des grosses, dans la journée, entre 8 h. t e6h.30. On finit par le compter et on en trouve 5 et même 6, peut-être 7.

Il raconte qu'il rentrait chez lui quand, entre Montmagny et le Cap, il fut aveuglé par les phares d'une

(suite à la page 13)

ATTENTION


Acheter vos meubles directement du manufacturier

SPECIAL

Set de salon 3 mx. à partir de \$ 129.00
Fauteuil berçant à partir de \$ 37.00


LES ATELIERS MERCIER ENR.

82, Ste-Brigitte, Montmagny, Qué. Tél.: 535




Plus d'espace à l'intérieur!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**




Dégagement accru!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**



Carrosserie d'une robustesse accrue!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**




Plus longue de beaucoup!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**




Venez le constater par vous-même!

PASSEZ CHEZ votre dépositaire **Chevrolet** pour une évaluation rapide et une prompte livraison!




Porte sur l'air

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**



PLUS FOUGUEUSE!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**



De l'argent de plus dans votre poche!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**




Elégante entre toutes!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**



Un merveilleux choix de teintes!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**



Meilleure performance!

... voilà pourquoi la vogue est à la **CHEVROLET!**

Garage Caron & Morin Inc.
L'ISLET

C-2058-DF

O'NEIL DUFOUR...

(Suite de la page 12)

auto venant en sens inverse. Il a entendu un choc et a vu passer "une affaire noire" dans sa vitre de gauche. Il lui a semblé aussi avoir aperçu la roue d'une bicyclette.

Comme on lui demande pourquoi il n'a pas arrêté, il répond: "Je ne savais trop ce que c'était". A une autre question sur l'impression qu'il a eu en voyant la bosse sur sa voiture, il répond: "Je me le demandais moi-même".

Au procureur de la Couronne, il déclare qu'il n'a pas diné ce jour-là, ni soupé. Non, il n'a pas pensé de téléphoner à la police, il n'a pas fait enquête. Mais il dit qu'il a essayé le lendemain de rejoindre la police et qu'il n'a pas pu. Il semble admettre qu'il avait plus hâte de réparer son auto que de savoir ce qui s'était passé. C'est lui qui déclare que la base du miroir est tombée dans une fente du plancher du garage de son beau-frère.

Après avoir écouté l'exposé du Dr Paul Dupuis et une courte absence pour délibérer, le jury unanime reconnaît que Dufour doit être tenu responsable de négligence coupable.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. FORTIN

3e Avenue, Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960

SUN-LIFE DU CANADA

Fiancés...

Economisez 50 à 60% sur l'achat de votre bague de Fiançailles



Choisissez votre diamant et votre monture or Blanc ou Jaune 14-18k MODELE EXCLUSIF

Raymond Côté
Importateur — Manufacturier
Bijouterie Raymond En'1
64 St-Jean-Baptiste TEL.:758

Aux anciennes élèves de la Cong.-de-Notre-Dame

Tricentenaire de l'école de Marguerite Bourgeoys

A l'occasion du tricentenaire de l'ouverture de la première école, à Ville-Marie par Marguerite Bourgeoys et du centenaire des apparitions de Lourdes, le Conseil de la Fédération de Notre-Dame organise une réunion spéciale pour les anciennes élèves, à la Maison Mère à Montréal, samedi le 26 avril.

Après 300 ans d'existence, la Congrégation de Notre-Dame compte près de 4,000 religieuses enseignant à 90,650 élèves. Son oeuvre s'étend même au Japon où elle possède plusieurs missions.

Lors d'un triduum tenu en 1953 les anciennes élèves avaient répondu à l'appel que leur lançait la Supé-

rieure Générale, revenant à ce moment d'un séjour au Japon, et leurs offrandes avaient permis de bâtir à Tokyo la petite résidence actuelle.

Aujourd'hui cette résidence doit être agrandie parce que selon l'évêque et l'Internonce de Tokyo: "Les jeunes filles japonaises ont besoin d'une maison d'accueil catholique".

On proette donc, cette année pour célébrer dignement l'anniversaire de la première école à Ville-Marie d'offrir ce FOYER DE L'AMITIE à la Congrégation.

Parmi les membres du Comité des officiers de la Fédération des an-

(suite à la page 16)

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Voici vraiment une image du printemps — les premiers bourgeons, l'agnelet, et une petite fille heureuse de jouer au grand air en robe légère.

"L'image du printemps"

Le printemps ne tardera pas à arriver — et, comme nous, vous attendez certainement avec impatience le moment où vous pourrez aller faire un tour à la campagne. C'est merveilleux de voir la nature revêtir sa parure de printemps.

Un des grands plaisirs qu'offre la photographie à cette époque de l'année vient de la riche variété de vues pittoresques qui caractérisent cette saison. Le paysage n'a pas besoin d'être grandiose ni majestueux. Recherchez une jolie clairière, un petit étang, un arbre au bord d'un sentier sinueux. Vous découvrirez que de tels cadres simples facilitent la composition harmonieuse de vos photos — et forment des tableaux intimes, discrets et charmants.

Après le choix du sujet, c'est la composition et l'éclairage qui importent le plus. Vous pouvez "modifier" un paysage en changeant simplement la position de votre camera. Essayez-la un peu plus à gauche ou à droite pour mieux mettre en relation les objets de premier plan et les parties plus éloignées de la scène; visez plus haut ou plus bas pour obtenir un point de vue plus favorable.

Quand vous prenez des photos de paysage, n'oubliez pas d'inclure quelque chose au premier plan — une silhouette, une ombre, un jeu de feuillage feront l'affaire. Si vous

voulez prendre une vallée du haut d'une colline, ne vous tenez pas trop près du bord. Reculez de quelques pas et incorporez un arbre, ou bien une personne en train d'admirer le panorama. S'il y a plusieurs arbres, "encadrez" la vue dans leurs branches. Des premiers plans de ce genre donneront de la perspective au paysage et le rendront plus intéressant et plus attrayant.

Ne vous inquiétez pas s'il y a de la brume ou du brouillard — cela donne une certaine atmosphère au paysage. Si vous voulez atténuer le reflet bleuâtre de la brume, utilisez un filtre pour la brume, et le panorama sera plus clair. Un filtre à nuages est aussi très utile si vous voulez obtenir un bel effet en fixant les nuages sur un ciel bleu lumineux.

Les ombres sont également importantes dans les photos de paysage — mais si la source de lumière se trouve derrière la camera, cela donne rarement de bons résultats. Recherchez au contraire un coin de paysage à contre-jour ou éclairé latéralement — de façon que les ombres soient en travers de la scène ou s'allongent en direction de la camera. Si le soleil se reflète directement sur l'objectif, protégez-le avec un parasoleil ou placez la camera à un angle légèrement différent, et déclenchez.

669F — John Van Guilder

11 raisons d'être membre de ma Chambre de Commerce

—1—
Parce que j'ai un intérêt vital dans les affaires de ma localité qui peut être mieux servie si je collabore avec mes concitoyens sous l'égide de ma Chambre de Commerce. En assurant le progrès de ma localité, j'assure aussi celui de mon commerce.

—2—
Il m'incombe d'appuyer ma Chambre de Commerce, puisque je bénéficie des résultats de son travail et de ses conseils.

—3—
Ma Chambre de Commerce accomplit un travail dont les résultats se traduisent par une augmentation de l'activité industrielle, une majorité des salaires, une amélioration des services de santé, de sécurité, bref de meilleures conditions de vie grâce au développement général de notre localité.

—4—
Je devrais être membre de ma Chambre de Commerce parce que je suis convaincu que celui qui participe à l'avancement de son milieu augmente son efficacité personnelle et élargit son horizon intellectuel.

—5—
Par ma participation au travail de ma Chambre de Commerce, je m'acquitte de mon devoir envers la ville ou je gagne ma vie. Il est des dettes qui ne se payent pas en argent, mais en service personnels.

—6—
Sans mon concours personnel, ma Chambre de Commerce ne peut accomplir sa mission qui est de protéger et promouvoir les affaires dans la localité. Elle a besoin de mon appui moral et financier.

—7—
La Chambre de Commerce canalise les énergies et les oriente vers des buts constructifs.

—8—
La Chambre de Commerce se fait l'interprète des citoyens, elle sonde l'opinion publique que les problèmes touchant le bien-être de la collectivité.

—9—
Sans elle notre ville serait moins bien équipée pour faire face à la concurrence des localités voisines dans la recherche de nouvelles industries.

—10—
Je crois aussi qu'il est essentiel d'avoir une organisation centrale veillant constamment sur le bien-être et le progrès de ma localité et une Chambre de Commerce est l'organisme le mieux qualifié pour le faire.

—11—
Les meilleurs résultats peuvent être obtenus de cette collaboration des hommes d'affaires, sous l'égide de leur Chambre de Commerce et, grâce à elle, nous pouvons faire de notre ville ce que nous souhaitons qu'elle devienne.

Prix spéciaux pour les matériaux

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Leopold LEMIEUX, prop.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

Rue du Palais de Justice

C.P. 11, Montmagny.

POUR TOUS GENRES DE REPARATION

Adressez-vous au GARAGE IRVING,
route Trans-Canada et St.Magloire, chez

FENELON VEZINA

Des mécaniciens experts vous assurent un service prompt et courtois. Le garage sera ouvert tous les soirs, comme dans le passé, pour accommoder notre nombreuse clientèle.

TEL.:848

Notes Locales

NAISSANCE ST-THOMAS

Le 6 avril a été baptisé Joseph Jean-Marie Denis, fils de M. et Mme Marcel Mercier née Jeannette Leclerc. Parrain et marraine M. et Mm Jean-Marie Mercier.

Le 12 avril a été baptisée Marie Pascale Claire, fille de M. et Mme Roland Simoneau, née Charlotte Walsh. Parrain et marraine M. et Mme James Walsh.

Le 12 avril a été baptisé Joseph Jules Vincent, fils de M. et Mme Jean-Marie Giasson, née Pierrette Deschamps. Parrain et marraine M. et Mme Olivier Dionne.

Le 13 avril a été baptisé Joseph François Denis, fils de M. et Mme Jean-Marie Hamelin, née Gisèle Levesque. Parrain et marraine M. Félix Hamelin et Mlle Jeannette Hamelin.

Le 13 avril a été baptisé Joseph Albert Mario Benoit, fils de M. et Mme Paul-Emile Martin, née Cécile Hamel. Parrain et marraine M. et Mme Albert Martin.

ST-MATHIEU

Le 4 mars a été baptisé Joseph Daniel Denis, fils de M. et Mme

Raoul Deschamps, née Noella Caron Parrain et marraine M. et Mme René Pelletier.

Le 4 mars a été baptisée Marie France Sylvie, fille de M. et Mme Lionel DeLaradurantaye née Madeleine Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Léopold DeLadurantaye.

Le 5 mars a été baptisée Marie Thérèse Monique, fille de M. et Mme Jean Coulombe, née Jeanne d'Arc Collin. Parrain et marraine M. et Mme Richard Coulombe.

Le 5 mars a été baptisé Joseph Pierre Charles Benoit, fils de M. et Mme Jean-Pierre Bernatchez, née Yvette Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Claude Cloutier.

Le 9 mars a été baptisée Marie Pauline Hélène, fille de M. et Mme Gérard Gendron, née Marie-Paule Morin. Parrain et marraine M. Joseph Gendron et Mlle Pauline Gendron.

Le 9 mars a été baptisé Joseph Vincent Georges, fils de M. et Mme Fernand Boulet, née Jeannine Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme Georges Gaudreau.

Le 13 mars a été baptisée Marie Anne, fille de M. et Mme Henri Langlois, née Simone Fortin. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Emile Langlois.

Le 15 mars a été baptisée Marie

Doris Line, fille de M. et Mme Aimé Coulombe, née Thérèse Robin. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Robin.

Le 17 mars a été baptisé Joseph Aldéric Michel, fils de M. et Mme Roland Nadeau, née Rose Emma Fortin. Parrain et marraine M. et Mme Aldéric Fournier.

Le 18 mars a été baptisé Joseph Henri Michel, fils de M. et Mme Oviña Gaudreau, née Lucienne Bernatchez. Parrain et marraine M. et Mme Henri Cloutier.

Le 20 mars a été baptisée Lise Marie, fille de M. et Mme Edgar Jalbert, née Adrienne Daigle. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Fournier.

Le 30 mars a été baptisée Marie Jeanne Ginette, fille de M. et Mme Jean-Guy Gagné, née Georgette Bernier. Parrain et marraine M. et Mme Victor Bernier.

Le 6 avril a été baptisée Marie Irma Line, fille de M. et Mme Jean Claude Boulet, née Alfreda Caron. Parrain et marraine M. et Mme Louis-Aimé Gaudreau.

Le 6 avril a été baptisée Marie Paquerette Guylaine fille de M. et Mme Guy Walsh, née Gisèle Robin. Parrain et marraine M. et Mme Roland Simoneau.

MARIAGE ST-THOMAS

Le 12 avril a été béni le mariage de Mlle Liliann Lemelin, fille de M. et Mme Alphonse Lemelin, et de M. Armand Lacombe, fils de M. Odilas Lacombe de Québec. Les témoins étaient MM. Odilas Lacombe et Alphonse Lemelin.

ST-MATHIEU

Le 12 avril a été béni le mariage de Mlle Béatrice Coulombe, fille de M. et Mme Alphonse Coulombe, et de M. Adrien Langlois, fils de feu M. et Mme Arthur Langlois. Les témoins étaient MM. Alphonse Coulombe et Roland Langlois.

CARNET SOCIAL

Mlle Jacqueline Normand a passé le congé de pâques à Matane, où elle a visité des parents.

LOURDES...

(suite de la page 11)

belle jeune fille, tout de blanc vêtue, ceinte d'une ceinture bleue et qui tenait un chapelet. Ses cheveux étaient cachés sous un voile qui descendait dans son dos et sur ses pieds étaient posées une rose jaune. En extase, la petite tomba à genoux et voulu faire le signe de la croix. Son bras était paralysé. Elle avait peur, mais au lieu de chercher à fuir, elle avait envie de voir et ne pouvait quitter des yeux cette merveilleuse apparition. A cette première apparition, la Vierge lui demanda de revenir durant quinze jours.

Dès que "cela", comme dira l'enfant, fut disparu, elle interroge les autres. Elles n'ont rien vu, sinon Bernadette agenouillée, pâle et tremblante. So sœur lui a même lancé une pierre qui l'a atteinte à l'épaule sans qu'elle sente la douleur. Et sur le chemin du retour, elle raconte ce qu'elle a vu. Ses compagnes en font part aux parents. On s'effraye on craint que l'enfant ne soit folle. On croit à une apparition diabolique. Désormais, toutes les forces civiles et même religieuses vont s'unir pour empêcher Bernadette de retourner à la grotte. On lui tend des pièges, on la menace, on cherche à la faire entrer en contradiction, on use de tous les moyens, rien n'y fait. Elle a promis et elle ira.

Au curé Peyramal, dur et autoritaire, elle dépeint l'apparition com-

Annonces classifiées

A VENDRE

Paletot de printemps pour homme, de couleur bleu. Manteau pour fillette de 12 à 13 ans. S'adresser: Tél.: 38

A VENDRE

1 Poêle de marque "Bélanger" 1 Set de salle à diner 1 lit de fer 1 rouet 1 métier à tissé "fantaisie" de 20 largeurs 4 lbs de lin. Pour information s'adresser à: Tél.: 673

A LOUER

Logement de quatre pièces, avec galerie et cour. Aussi magasin situé à 3 et 5 rue Ste-Marie, coin St-Jean Baptiste. S'adresser: Abel Bernatchez, 3485 Van Horne, Apt. 6, Montréal.

CHALET A VENDRE

Berthier en Bas, près du fleuve cinq pièces, eau courante, électricité entrée 220 vlt. Prix d'aubaine. S'adresser: Edouard Gendreau, 8, rue Louise, Montmagny, Tél.687w.

A LOUER

Quatre pièces, avec chambre de bain. S'adresser à M. Jean Charles Bernier, rue du Cimetière. Tél.282w3 3 fs.II

FILE DEMANDEE

Demandons représentante pour la vente de produits AVON dans le village de St-Paul. Ecrire immédiatement: G. Proulx C.P. 725 Montmagny 11-3 fs.

Représentants demandés pour BERTHIER EN BAS, STE-APOLLINE de PATTON, STE-EUPHEMIE ST FRANCOIS ST-PIERRE et les environs. Nécessités domestiques à vendre. Escompte alléchant, période d'essai, pas de saison morte dans la vente. Aucun risque. Détails et catalogue gratis à T. Gaudreau, Dept CD Station C. Montréal

A Vendre

Brûleur à l'huile pour poêle, de marque Breeze, en parfaite condition. Tél.: 666 4-3 fs

Logement à louer

A louer, logement de trois pièces, chauffé, réservoir à eau chaude. Libre le 1er mai. S'adresser à 24, de la Fabrique, tél. 15. II-3 fs.

me celle d'une adolescente de 15 à 16 ans, "pas beaucoup plus grande que moi, dit-elle". Elle l'appelle "la petite demoiselle". Sa beauté est incomparable. On lui montre de belles dames. Elle n'y trouve aucune comparaison. Un vendeur de tissu lui montre les plus belles soies "Sa robe était plus belle que cela. Sur qu'elle ne s'habille pas chez vous".

Et dix-huit fois, les apparitions reviendront. Deux fois la Dame n'y sera pas et Bernadette, la seule à La voir, dira simplement qu'elle n'est pas venue.

A la sixième apparition se produit le miracle de la source. Bernadette suit les indications de la Vierge, creusé le sol de ses mains à l'endroit indiqué, se barbouille de boue. Deux jours plus tard, l'eau coule à plein débit en ce lieu.

A la treizième apparition, la Dame demande à la petite de dire aux prêtres de lui bâtir une chapelle en cet endroit. Bernadette va voir le

(suite à la page 15)

AUBAINES

A MANTMAGNY

Maison, 2 logements, située sur la 5e rue; grand terrain. Maison neuve à vendre, avec terrain de 175' x 75'

Très beau terrain sur l'Avenue des Erables 50' x 93'

Deux grandes terres avec roulant, situées près de Montmagny. Belle propriété avec grand terrain, sur la rue St-Pierre. Bonnes conditions.

Deux propriétés avec grand terrain situées sur la rue des Erables. Bonnes conditions.

Trois terrains situés près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Propriété sur la rue St-Augustin. Bon marché.

Propriété bon marché avec grand terrain située chemin du Cimetière.

Propriété située près du Pont Rivard. Bon marché.

Propriété sur la rue Collin, avec manufacture et garage.

Propriété sur la rue Champlain comprenant deux logements.

Belle terre à bois à vendre. Plusieurs terrains à vendre.

Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

POUR RESEIGNEMENTS CONCERNANT CES OFFRES. S'ADRESSER A:

LES IMMEUBLES MONTMAGNY ENR.

Membre de:

la Chambre d'Immeuble

Robert Bernier, gérant

3, rue St-Magloire,

Tél.: 105, Montmagny.

Propriété à vendre

Deux logements - Versement comptant et balance à conditions faciles - S'adresser à 22, 7ème rue, ou tél.: 57w - MONTMAGNY

(J.N.O.)

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contre-plaqué de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

Armand Nicole

21, rue St-Pierre,

C. P. 424 — Tél.: 253

"En face de l'Ecole St-Mathieu".

Spécialiste

Bureau à Montmagny:

le samedi

à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux

de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec

Mieux vaut la moitié d'un cerveau...



Son intelligence se développe rapidement, depuis qu'elle a subi une délicate opération (hémisphérectomie) consistant à enlever l'un des deux grands lobes du cerveau. Cette aventure est arrivée à Valérie Bean, de Toronto, que l'on voit ici en compagnie de sa mère. L'opération a eu lieu le 4 novembre dernier et on en constate les bons effets depuis quelque temps. Valérie sait maintenant écrire, elle parle clairement et s'intéresse à tout ce qui se passe autour d'elle. Lorsqu'elle avait seulement neuf mois, Valérie avait eu le cerveau sérieusement affecté par une encéphalite. En plus d'un retard dans son développement intellectuel, elle souffrait souvent de convulsions.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphones à 277-W

LA CHRONIQUE DU Ping-Pong

par Raymond Rhéaume



Les parties de la semi-finale n'ont pu être disputées cette semaine pour plusieurs raisons majeures. Mais la direction a pris entente avec les capitaines d'équipes pour que ces rencontres soient jouées au plus tôt.

Nous verrons donc aux prises ce soir dans la semi-finale "B" le Lavallée et le Côté à la Légion Canadienne dans leur première rencontre. La deuxième sera disputée soit demain après-midi ou lundi soir.

Egalement demain après-midi dans la semi-finale "A" le Nicole jouera ses deux matchs si la chose est possible contre le Fréchette au Bûcheron et au Centre Civique.

Les rencontres de la finale ont été fixées à mercredi, jeudi et vendredi si nécessaire les 23, 14 et 25 avril 1958.

Passons maintenant au Tournoi Individuel dont le gagnant se verra attribuer le trophée "Centre Civique". C'est ce soir à 9 hres que sera tiré au sort les participants de ce tournoi. Les organisateurs sont pratiquement assurés de 40 joueurs qui auront, je crois, une semaine

pour faire leur match entre eux.

Un tableau détaillé de ce tournoi sera affiché sur les lieux afin que tous puissent suivre la marche des événements.

L'on sait que ces rencontres sont de 2 dans 3 et seront disputées au Centre Civique.

Il serait déplorable de voir des joueurs ne pas faire partie de ce tournoi soit par crainte, soit par négligence de donner leur nom. C'est pourquoi je demande à chaque pongiste qui a déjà donné son adhésion, d'essayer d'en amener un avec lui. Si par exemple, nous avons actuellement trente participants et que chacun fait sa part, nous en aurons soixante; ce serait magnifique.

Je répète qu'aucun argent n'est requis et que TOUS peuvent y prendre part.

Ceux qui n'auraient pas encore donné leur nom pourront le faire ce soir au Centre à 9 heures soit en venant ou en téléphonant.

D'ici la semaine prochaine, bonne chance à tous, et portez-vous bien
Raymond Rhéaume sée.

Dans le cadre de la semaine 5e anniversaire des Jeunes Musicales

Exposition d'oeuvres d'art

Cette exposition comprend: peintures, sculptures, pyrogravures, séramiques etc.

Les exposants sont:

- Mme Charles Bergeron
- Mlle M.-Laure Bilodeau
- Mlle Annette Casault
- Mlle Michelle Laberge
- Mlle Denise Marquis
- Mlle Louise Marquis
- Mlle France Méthot
- Mlle Janine Méthot
- Mlle Pauline Morin
- Mlle Yvonne Paré
- Mlle Cécile Proulx
- Mme Paul Tassé
- M. André Chisogne
- M. Jean-Paul Couture

Vous êtes cordialement invités à visiter cette exposition à la salle académique de l'Ecole Beaubien qui se tiendra du lundi au vendredi

Après-midi: de 2 hres p.m., à 4½ hres p.m.

Le soir: de 8½ hres p.m. à 10 hres

PROGRAMME

Lundi, le 21 avril: Ouverture de

l'exposition d'oeuvres d'art exécutées par des artistes de Montmagny qui se poursuivra jusqu'au vendredi, en la salle académique de l'Ecole Beaubien.

Mardi le 22 avril, 8.30 hres p.m., au Cinéma Lafontaine, 4e et dernier concert de la saison 57-58.

Artistes invités: Otto Joachim, altiste,
John Newmark, pianiste,

Mercredi le 23 avril, à 8.30 hres p.m. à la salle académique de l'Ecole Beaubien, soirée folklorique.

Au programme: danses — chants par la chorale J.M.C. film J.M.C.

Jeudi, le 24 avril, à 8.30 hres p.m., à la salle académique de l'Ecole Beaubien, concert.

Mlle Madeleine Tremblay, pianiste, Le Notaire Paul Dolan, ténor.

Le quatuor à cordes du conservatoire Premier violon — Jean-Ls Rousseau

Deuxième violon — Jean Angers

Altiste — Fernand Robitaille

Violoncelliste — Dorothee Bégin

ATTENTION! jeunes chasseurs

On nous signale que de jeunes chasseurs, se seraient rendus coupables de bris à la propriété dans la région de Montmagny. Je ne devrais pas leur donner le nom de chasseur, c'est un outrage à faire aux vrais chasseurs que de donner un tel qualificatif à ces jeunes insouciés qui tirent de droite à gauche sans se soucier des dommages et des accidents qu'ils peuvent causer.

Je doute que ce soit des membres du Club, mais de toute façon, nous

LOURDES...

(suite de la page 14)

curé qui exige un miracle et le nom de l'apparition. Le 4 mars, 30,000 personnes sont là pour attendre. La Vierge ne fait pas le miracle demandé. Le 25 mars, Bernadette revient à la grotte. La Vierge est là. Elle descend de la niche, fait approcher l'enfant, passé "à la toucher" près de la mère de la visionnaire et à sa troisième question lui répond: "Je suis l'Immaculée Conception". L'enfant ne sait ce que cela veut dire. Tout le long du chemin, en revenant, elle répète: Je suis l'Immaculée Conception" et c'est ce qu'elle rapportera aux autorités religieuses. Le 7 avril et le 16 juillet alors qu'elle prie, tenant de sa main droite un cierge allumée, le médecin athée qui la surveille voit que la flamme du cierge touche sa main gauche. La peau destera ainsi un quart d'heure en contact avec le feu. Quand on examine la petite main, pas de traces de brûlure.

Le Père Fournier poursuit par la démonstration de l'authenticité du fait. D'abord, parce que la force du témoignage est irrécusable. On tourment l'enfant. Le préfète la police, le procureur, le juge la questionnent, la menacent, l'intimident. Elle résiste et persiste dans ses di-

désapprovons entièrement de tels actes et nous serions très heureux de connaître ces vandales afin de les expulser de nos rangs, si par malheurs ils étaient de nos membres.

Nous n'avons pas fondé un Club de chasse et de pêche pour exercer la destruction, mais bien pour propager la conversation. Nous organisons bien des tournois de chasse et de pêche mais toujours en conformité avec les lois de la chasse et de la pêche. Nos tournois sont toujours organisés dans un but récréatif et afin de permettre à nos membres d'exercer leurs sports favoris tout en démontrant leur habileté et ainsi se mériter les prix qui sont offerts aux meilleurs chasseurs ou pêcheurs.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement nos journaux locaux de l'hospitalité qu'ils nous ont accordée dans le passé, et nous espérons qu'ils nous la continueront dans l'avenir.

Ls. Philippe Gamache, prés.

res. Le curé lui refuse les sacrements. Elle ne se dédie pas. Ses parents la conjurent l'exhortent, elle ne change rien à ses termes. Ensuite, la pureté de ce témoignage. Jamais Bernadette ne modifie un seul mot de ses déclarations, elle reste invariable en dépit des pièges, des détours.

Preuve permanente enfin de l'authenticité du fait de Lourdes: les miracles. On ne les compte plus et seuls sont admises les réalités bien démontrées. Le bureau des constatations médicales, l'Eglise sont d'une sévérité extrême. Il faut que Dieu se soit manifesté. Et le Père Fournier raconte, entre tous, le miracle qui convertit le fameux Dr Alexis Carel. Fils de grande famille, élevé chrétiennement, Carel perd la foi à l'université. Très brillant, il occupe bientôt les plus hautes fonctions professorales en médecine. Un jour pour convenir à un ami il accepte de l'accompagner un convoi de malades à Lourdes. Non seulement il ne croit pas, mais il va chercher des preuves de la supercherie qu'il suppose exister. Dans le train, il voit une mourrante. Cette jeune femme condamnée par la médecine, agonise et il est révolté qu'elle est entrepris le voyage. Une jeune infirmière l'accompagne, se évouant autour de la civière. A la grotte, Carel ère sur l'esplanade, curieux. Tout à coup il revoit la malade. Elle est totalement immobile sur le brancard, ses lèvres seules remuent. Près d'elle les bras en croix, se tient l'infirmière. Toutes deux prient intensément Carel se sent troublé. En lui-même monte une prière. "Mon Dieu, si vous voulez, faites ce miracle." Et l'impossible s'accomplit. Sous ses yeux, la malade se dresse sur sa civière. Son teint est moins cireux, les yeux perdent leur terne couleur. Le poul se tranquillise. La tumeur, énorme, saillante, se résorbe à vue d'oeil. Carel pense devenir fou. Il suit l'évolution de la guérison de minute en minute. Alors, dans un élan de foi, il se jette à genoux et remercie la Vierge.

Le Père Fournier a recueilli ce témoignage des lèvres mêmes de Mme Carel, cette infirmière qui devint l'épouse du grand savant. Elle lui a confié, l'an dernier, en Argentine.

C'est sur cette note bouleversante que le distingué conférencier termine son entretien. Il fut magistralement remercié par Me Alexandre Chouinard qui fit allusion à la tradition qui veut que tous les grands

RENCONTRE ...

(suite de la page 1)

sociation volontaire des meilleurs citoyens de la Ville elle peut être une force à la poursuite du bien général.

La réactivation de la Chambre de Commerce de Montmagny fut un mouvement spontané dont vous pouvez vous réjouir, monsieur le Maire et messieurs les Conseillers, parce que vous avez là la meilleure preuve qu'il existe ici même, à Montmagny, une richesse de civisme qui ne demande qu'à être mis à contribution.

Le Président, l'Exécutif, les Présidents des Comités et tous les membres de la Chambre de Commerce vous offrent leur collaboration dans l'étude et la solution des problèmes qui pourraient nuire à l'avancement de notre Ville. Nos membres mettront à ces études leur temps et leurs talents, à titre gratuit, pour le plus grand bien de leurs concitoyens. Vous pouvez avoir la certitude que lorsque nous aurons mûri un projet et qu'il sera soumis à votre considération, nous aurons préalablement exploré les meilleures solutions trouvées ailleurs pour un problème similaire et que nous aurons donné le meilleur de nous-mêmes à formuler une solution propre à notre communauté.

Vous voulez le bien-être de la population de Montmagny. Nous voulons exactement la même chose. Nous n'existons pas pour vous créer des embêtements; au contraire. Soyez assurés que lorsque nous aurons une recommandation à vous faire, nous aurons une solution pratique à vous suggérer. Nous n'avons pas la prétention de toujours trouver l'unique bonne solution mais le fait de traiter d'un objet peut suffire, souvent pour activer l'intérêt public et faire jaillir la lumière.

Pour marquer notre désir de collaborer, nous avons l'intention d'envoyer deux de nos directeurs assister à chaque séance régulière de votre Conseil. Comme vous, nous souhaitons un intérêt croissant dans la chose publique et nous voulons donner le bon exemple en répondant à l'invitation que vous avez faite à toute la population. En retour, nous vous invitons cordialement à nommer un membre de votre Conseil comme observateur aux réunions de notre exécutif qui se réunit chaque semaine. De cette façon la population de la Ville de Montmagny aura un exemple frappant de l'entraide de deux corps qui travaillent dans le même but: le progrès de notre communauté.

Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy, a remercié le conseil d'administration de la Chambre de cette démarche et l'a invité à lui faire part de toutes les suggestions nécessaires à accroître le progrès et l'amélioration des conditions de vie à Montmagny. Il a assuré la Chambre du désir de son conseil de donner la plus entière collaboration à toutes les réalisations entreprises par ce groupement pour le bien-être de notre population. "Il n'y a pas de raison, a-t-il ajouté, pour que Montmagny n'ait pas sa Chambre de Commerce et qu'elle n'y soit pas, comme ailleurs, un actif précieux pour le développement de la ville et sa prospérité".

prédicateurs français qui viennent à Montréal passent par Montmagny y apporter un message de foi et le témoignage de la France. Le révérend religieux tint à conserver le texte de cette allocution de remerciement et confia à son auditoire qu'il n'avait jamais été remercié en termes aussi bien sentis et si délicats.

ABONNEZ-VOUS! AUX REVUES QUE VOUS AIMEZ!

AMERICAN HOME
LIFE
TIME
HOLIDAY
POST
ESQUIRE
MACLEAN'S
FORTUNE
NEWSWEEK
LOOK
NATIONAL
GEOGRAPHIC,
ETC...

Vous économiserez

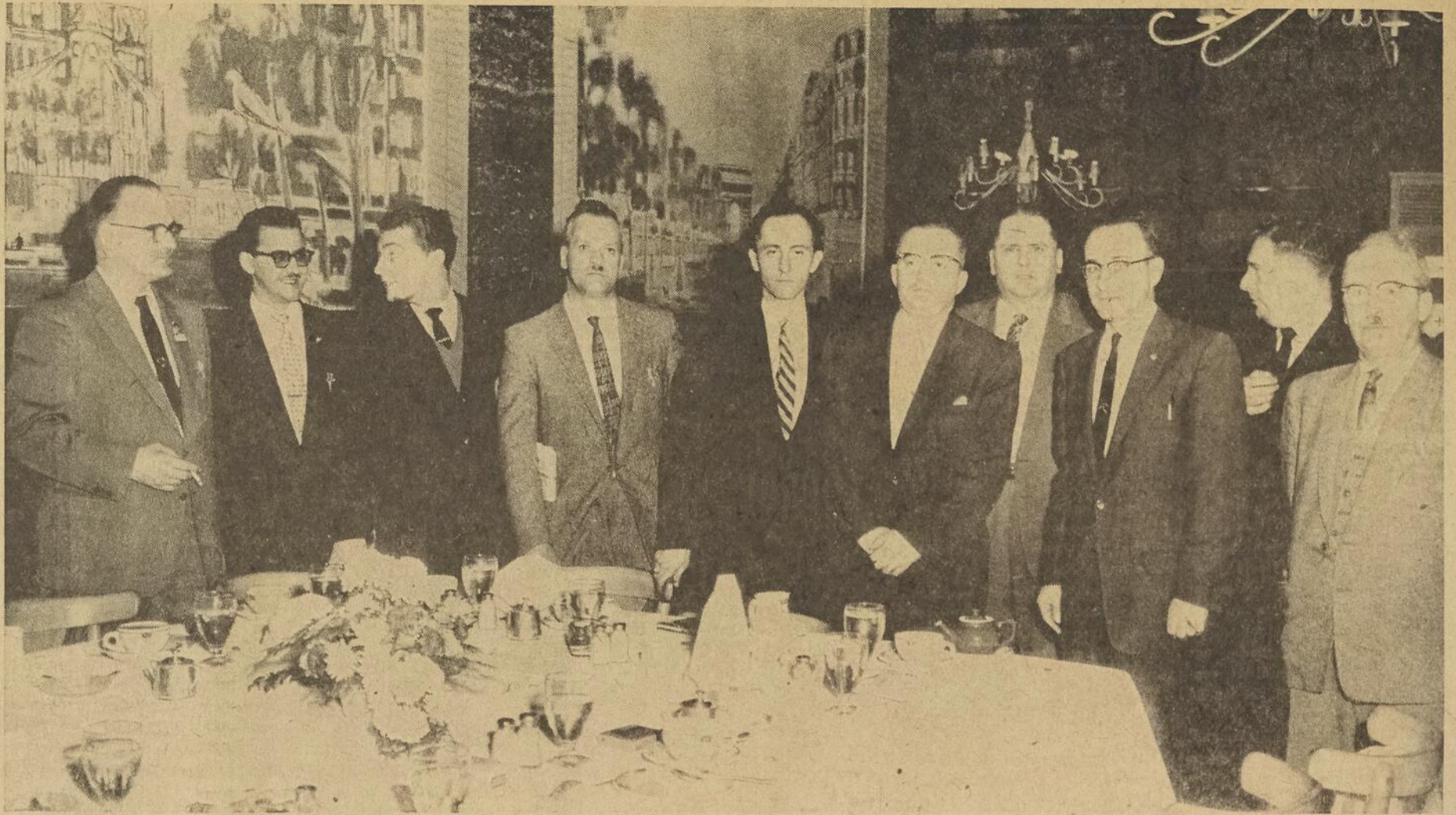
et vous serez sûr de les avoir

3,600 PUBLICATIONS ET REVUES

AMERICAINES, ANGLAISES, CANADIENNES

Pour tous renseignements, communiquez avec

Le PEUPLE 6, RUE DU PEUPLE, MONTMAGNY Tél: 533



Attention commerçants

Nous éliminerons votre crédit, confiez la collection de vos comptes à :

RECouvreMENTS ENR.
368, du Roi est — Tél.: LA-5-7175 Québec

Taux spéciaux

Notre représentant:
Roméo Chamberland, 26, 7e rue,
Montmagny, Tél.: 1034w

Engagement d'honneur

Au cours des prochains jours, les vendeurs de journaux et revues à Montmagny recevront la visite des membres d'un comité d'honneur qui leur demanderont de signer l'engagement ci-après:

A la demande personnelle de Son Honneur le Maire et de MM. les échevins et pour nous conformer au désir des Autorités religieuses et civiles de notre Ville, nous soussignés, principaux vendeurs de la Ville de Montmagny de journaux, livres, magazines et revues, désirons publier la déclaration suivante:

Par respect pour nos clients et en considération de l'estime que nous portons à notre jeunesse, nous engageons à ne pas étaler et à ne pas vendre de journaux ou revues obscènes.

Nous voulons coopérer dans les limites du possible avec les Autorités afin de délivrer la population de Montmagny de cette plaie gangreneuse et de ce sujet à scandales qui envahit nos foyers et qui s'appelle "La presse jaune ou à sensation".

Comme chrétiens et comme citoyens dignes de ce nom, nous comprenons parfaitement le sens de nos responsabilités et nous sommes heureux de pouvoir participer à cette campagne d'épuration engagée par nos Evêques dans toute la province.

(noms des signataires)

Les intéressés voudront bien accueillir favorablement les membres du comité qui sera formé à ce sujet et participer ainsi aux honneurs attribués à ceux qui auront bien voulu prendre cet engagement de véritable civisme.

Ceux qui auront adhéré au mouvement, recevront une pancarte pour être placée bien en vue dans leur vitrine et verront leurs noms publiés périodiquement dans les journaux locaux.

Conférence de presse du Fonds Collectif

A l'occasion du congrès annuel des Placements Collectifs, une conférence de presse s'est tenue, samedi dernier, au restaurant Kerhulu à Québec. On voit ici les représentants de l'information reçus par les directeurs de cette mutuelle de placement qui compte maintenant plus de 1.500 participants. Notre directeur, M. Paul Gros d'Aillon, représentait notre journal. (Photo Lanouette).

TRICENTENAIRE...

(suite de la page 13)
ciennes élèves, on remarque Madame Camille Forest de Québec et Madame Albérie Marquis, de Montmagny. Toutes les anciennes-élèves de la Congrégation de Notre-Dame seront les bienvenues à cette mémorable journée qui sera célébrée à la maison Mère 3040 ouest rue Sherbrooke, Montréal et dont voici le programme:
2 hrs— Le Comité accueille les anciennes. A la salle de réception: Film "Lourdes et ses miracles".
4 hrs—A la grande chapelle: Messe d'action de grâces. A la chapelle des Notre-Dame: Pèlerinage à Mère Bourgeoys.

Solution des "Mots Croisés" de la semaine dernière

SOLUTION No 11

1	B	R	I	T	A	N	N	I	C	A	S	N	I	O
2	O	U	V	R	I	E	R	H	P	I	E	D	S	
3	S	E	R	I	N	P	A	R	E	S	S	E		
4	S	E	E	B	E	C	K	R	A	C	O	L	E	R
5	E	S	S	U	E	N	E	T	E	U				
6	L	E	S	T	E	L	I	N	V	A	R	C	E	
7	L	I	E	D	E	N	T	A	C	H	E	R		
8	E	S	C	O	U	S	U	E	L	O	U	E	R	
9	E	M	I	R	O	T	S	V	E	N	D	E		
10	A	N	O	U	K	A	D	I	E	O	N			
11	N	E	T	R	E	S	E	N	T	R	O	T		
12	L	G	A	R	Y	A	N	E	E	C	U			
13	M	O	T	I	E	V	A	I	R	E	H	E		
14	A	L	W	E	D	I	S	E	N	T	E	N		
15	L	I	C	E	R	E	S	R	E	C	E	N	T	

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

HORIZONTELEMENT

- 1—Emploi fréquent du son ou de la lettre "i" dans une langue. — Délayée
- 2—Prière. — Ceinture élastique (pl.).
- 3—Forte corde terminée par un noeud coulant. — Ville du Japon. — Roue d'une poulie
- 4—Article espagnol. — Dans. — Danses espagnoles très vives
- 5—Unit les parties du discours — Mines affectées. — Pron pers.
- 6—Fl au N.-E. de l'Asté. — Aussi promptement.
- 7—Place en un lieu sûr. — Historien d'art français. — Ancienne mesure de longueur.
- 8—Comm. de Belgique. — Ingénieur allemand
- 9—Amas. — Mêlées d'iode.
- 10—Depuis peu.
- 11—Tendrement aimée. — Amener les verges ou les volles hautes pendant un grain. — Equerre.
- 12—Marque la surprise. — Une des Cyclades. — Poss. — Beignet soufflé.
- 13—Suffisamment. — Race asiatique. — Préfixe.
- 14—Opiniâtre. — Pièce métallique faisant contact avec une autre pièce mobile, pour une prise de courant électrique. — Port dans l'île de Ré.
- 15—Sixièmement. — Clair. — Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs.

VERTICALEMENT

- 1—Epoque d'Héraclès. — Roi de Juda — Acquisition à prix d'argent
- 2—De bouche — Femelles du lièvre.
- 3—Petite enclume portative. — Frange tordue en spirale. — Sainte.
- 4—Facile. — Patrie d'Abraham. — Grave.
- 5—Ville de Hongrie. — Ch.-l. de c. (Haute-Saône).
- 6—Changee en génisse par Jupiter — De naissances. — Baigne Turin.
- 7—Admiration tactice et sottise pour tout ce qui est en vogue. — Symb. chim.
- 8—Rivière de la Sibérie. — Affirmation.
- 9—Que l'on peut égaler. — Agréable à la vue.
- 10—Palmier des régions chaudes. — Soutires.
- 11—Câbles d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. — Ch.-l. de c. (Corse).
- 12—Douze mois. — Théologien protestant allemand. — Solaire, chez les Egyptiens.
- 13—Dans la direction de. — Du verbe taire. — A cause de cela. — Ville d'Italie.
- 14—Dans la rose des vents. — Grelots.
- 15—Epoque d'Alcinoos. — Vêtement.

Solution des "Mots Croisés" la semaine prochaine